



DANS UN GRAVE ACCIDENT
DE LA CIRCULATION

Six morts et 5 blessés à Adrar

Page 4

LA 16ÈME TRIPARTITE S'OUVRE
AUJOURD'HUI

Les salaires et le crédit à la consommation au menu

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2110 | Dimanche 23 février 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 2 (20E JOURNÉE),
UNE PREMIÈRE DANS LES ANNALES
DU FOOTBALL PROFESSIONNEL

Match arrêté à El-Khroub pour insuffisance numérique

Page 17

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL

Sellal annonce la candidature de Bouteflika



Page 3

**STABILITÉ, SÉCURITÉ
ET SOUVERAINETÉ**

**Le leitmotiv
de la campagne
électorale**

Page 3

**PROTECTION
DU CONSOMMATEUR**

**Les réclamations
portent sur le marché
des véhicules**

Page 4

**EXCÉDENT COMMERCIAL
DE L'ALGÉRIE**

**Une hausse estimée
à 1,2 milliard
de dollars
en janvier 2014**

Page 4



60

manifestants ont été tués jeudi par balles dans le centre de Kiev, a indiqué le responsable des services médicaux de l'opposition.

10

millions d'assurés sociaux et d'ayants-droit bénéficient actuellement d'une couverture sociale.

75.000

tonnes de semences de pomme de terre importées ont été déchargées dernièrement au port de Mostaganem.

Des chirurgiens d'Oran opéreront à Mascara

Des chirurgiens de l'établissement hospitalier universitaire d'Oran pratiqueront, la semaine prochaine, des interventions chirurgicales à l'hôpital de Ghriss (Mascara). En marge de deux journées scientifiques sur la chirurgie laparoscopique, organisées à l'hôpital de Ghriss, Mohamed Belkroub a indiqué qu'un accord de principe a été passé avec des chirurgiens de l'EHU Oran pour la prise en charge, à partir de la semaine prochaine, de plusieurs cas à l'hôpital de Ghriss pour des interventions qui se déroulent une fois chaque semaine dans plusieurs spécialités. Les travaux des deux journées scientifiques, clôturées jeudi soir, auxquels ont pris part près de 150 chirurgiens, médecins et infirmiers, encadrés par des chirurgiens de l'EHU d'Oran et de l'hôpital universitaire de Sidi Bel-Abbès, ont été marqués par des communications abordant les méthodes modernes de chirurgie.

Au moins 22 interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités ont été pratiquées sur des malades, dans le cadre de la formation des



chirurgiens de cet hôpital, a indiqué Dr Ghania Benhalima, chef du service des activités médicales à l'hôpital de Ghriss.

15.000 à 20.000 Algériens souffrent de pneumopathies interstitielles diffuses



15.000 à 20.000 Algériens souffrent de pneu-

mopathies interstitielles diffuses, a indiqué jeudi à Alger le président de la société algérienne de pneumo-phtisiologie, le professeur Salim Nafti.

Intervenant aux 23es journées sur les maladies des poumons, le professeur Nafti, également chef de service pneumologie au CHU Mustapha Pacha, a précisé que 15.000 à 20.000 Algériens sont atteints de pneumopathies interstitielles diffuses, ajoutant que ce nombre ne reflète pas vraiment le chiffre exact des personnes atteintes.

La pneumopathie interstitielle diffuse est une maladie rare qui touche le tissu fibreux des poumons et qui est généralement à l'origine d'autres maladies. Les personnes atteintes de cette maladie deviennent dépendants de l'oxygénothérapie qui est, selon le même spécialiste, le seul remède.

Il a appelé à cette occasion à lancer une réflexion pour la création d'un réseau multidisciplinaire pour la prise en charge de cette maladie souhaitant que la bouteille d'oxygène comprimé soit remboursée à l'avenir par la Caisse nationale des assurances sociales.

Le remède de cette maladie mortelle reste tributaire de la greffe, a conclu le professeur Nafti.

Le Sud attire

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, a indiqué, jeudi à Blida, que 127.000 touristes se sont rendus dans cinq wilayas du sud du pays durant le quatrième trimestre de l'année 2013. "127.000 touristes, dont 7.000 étrangers, ont visité, durant le dernier trimestre de l'année écoulée, les wilayas de Ghardaïa, Tamanrasset, Biskra, Illizi et Béchar", a indiqué le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, y voyant "un indice attestant de l'essor du tourisme" en Algérie. "Les événements internes à Ghardaïa n'ont pas influé sur la dynamique du tourisme national", a fait observer le ministre, en qualifiant Ghardaïa de "destination touristique formidable qui a des spécificités faisant d'elle un modèle touristique par excellence, au vu, notamment, de son cachet architectural et de ses us et coutumes".

D
i
x
i
t

Nicolas Hulot :

"Ce que je peux prôner est que mon pays assume ses responsabilités et joue la transparence. Je pense d'ailleurs qu'on est bien parti pour cela puisqu'on a commencé à déclassifier l'ensemble des documents. Le plus important actuellement, et c'est ce qu'attendent les Algériens à mon avis, est de savoir où en est la situation. Ce que nous voudrions à Paris c'est que la communauté internationale ait un engagement global juridiquement contraignant sur la réduction des émissions de gaz

La Russe Nina Kostsovo élève 130 chats dans son petit appartement

En véritableoureuse des bêtes, Nina Kostsovo possède chez elle des chats qu'elle choie du mieux possible. Mais au contraire de ses compatriotes qui possèdent en temps normal un ou deux chats par foyer, Nina Kostsovo possède elle pas moins de 130 chats qui tous ont trouvé refuge chez cette femme qui les accueille à bras ouverts sans compter.

À 50 ans, Nina Kostsovo vit seule dans un petit appartement de Novosibirsk, en Russie, en compagnie de ses chats à qui elle destine tout son temps. Rien d'exceptionnel à cela, nous direz-vous. Sauf lorsque l'on sait que Nina Kostsovo ne possède pas un chat ou deux, mais bien 130 spécimens qui ont tous trouvé refuge chez elle après avoir erré un temps dans la rue. "Ce ne sont pas des champignons ou des timbres..." Concernée depuis toujours par le sort des animaux, Nina Kostsovo, à la manière d'une Brigitte Bardot russe, se démène pour recueillir les chats abandonnés de son quartier à qui elle offre un toit et à manger. Inquiète du bien-être de ses animaux, cette passionaria des chats refuse que l'on dénigre pourtant sa démarche bienveillante dont certains disent qu'elle collectionne les chats comme d'autres font la collection de timbres. "Les gens disent que c'est comme collectionner des timbres et je leur réponds, 'que voulez-vous dire par collectionner ? Ce ne sont pas des champignons, des baies ou des timbres. S'occuper des chats est un travail difficile", explique ainsi Mme Kostsovo. Quand l'heure des croquettes a sonné, c'est chacun pour soi. Bien que les chats aient l'air de vivre tous en paix et harmonie au sein du petit appartement de Nina, à l'heure du repas, c'est une autre histoire... Regroupés dans la même pièce de la cuisine, les 130 chats attendent tous à ce moment-là avec impatience derrière la porte close que leur maîtresse s'amène avec un énorme sac rempli de croquettes. Évidemment, vous l'aurez deviné, nourrir 130 chats c'est du boulot ! Alors pour ne pas avoir à laver après coup 130 assiettes, Nina Kostsovo sème les croquettes sur le plancher pour que les chats affamés puissent les manger. Si on ignore par contre comment la quinquagénaire s'y prend pour s'occuper des besoins de ses petits pensionnaires, on espère, en revanche, pour elle que malgré tout son amour pour les chats, Nina Kostsovo saura tout de même s'arrêter.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL

Sellal annonce la candidature de Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est désormais candidat aux élections présidentielles du 17 avril prochain.

PAR KAMAL HAMED

C'est le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui en a fait l'annonce, hier, à partir d'Oran. « *Je vous annonce aujourd'hui officiellement la candidature du président de la République Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 17 avril prochain* », a déclaré M. Sellal, au cours d'une conférence de presse, tenue en marge de la cérémonie d'ouverture de la Conférence africaine sur l'économie verte en précisant que cette candidature fait suite « *à la demande insistante des représentants de la société civile des 46 wilayas visitées lors de mes tournées* ». Avant cette annonce beaucoup d'observateurs ont mis en exergue la maladie du chef de l'Etat pour dire qu'il n'est pas en mesure de faire face aux obligations induites par la fonction présidentielle. Un facteur que balaye d'un revers de la main le Premier ministre. « *Le président Bouteflika est en bonne*



Abdelmalek Sellal.

santé. Il a toutes les capacités intellectuelles et la vision nécessaires pour assurer cette responsabilité », a, en effet, indiqué hier Abdelmalek Sellal. Le candidat Bouteflika est-il en mesure de faire la campagne électorale ? Là aussi, Sellal dira que « *le Président n'est pas obligé de tout faire et que les membres de ses comités de soutien peuvent prendre en charge cette action* » ajoutant que « *le président Bouteflika a tout donné pour l'Algérie. Il continuera à donner encore plus* ». Sellal n'a pas manqué de donner des gages d'assurance en soulignant que cette élection «

se déroulera dans une grande transparence (...) La loi punira les fraudeurs ». Cette annonce, qui intervient à dix jours du dernier délai de dépôt officiel des candidatures auprès du Conseil constitutionnel, fixé au 4 mars prochain, met fin au suspense qui a entouré cette candidature. Un suspense qui a tenu en haleine opinion publique et classe politique et ce même si le président Bouteflika a, comme cela a été le cas lors des précédentes élections présidentielles, toujours annoncé sa candidature à une quinzaine de jours avant la date limite de dépôt de candidature. Cette candidature est cor-

roborée par l'information rapportée hier par l'APS selon laquelle le président Bouteflika a fait procéder au dépôt de sa lettre d'intention et au retrait, auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, des formulaires de souscription de signature individuelle pour les candidats à l'élection présidentielle. L'APS, qui a appris cette nouvelle auprès des services de la présidence de la République, ne précise pas quand le chef de l'Etat a procédé au retrait des formulaires de souscription à la candidature. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ne précise pas lui aussi comment et quand se fera cette annonce de candidature. Cela dit, c'est finalement Amar Saadani, le secrétaire général du FLN, qui a eu raison sur toute la ligne. Il a été le premier, en effet, à avoir non seulement défendu cette candidature, mais aussi à l'avoir annoncé officiellement. « *En ma qualité de secrétaire général du FLN, j'annonce que le président Bouteflika est candidat* » a-t-il annoncé le 22 janvier dernier. De nombreux partis politiques, à l'exemple du RND, du MPA, de TAJ, ainsi que des organisations de la société civile ont aussi annoncé leur soutien à un quatrième mandat. D'autres partis ont, en revanche, plaidé en défaveur d'un quatrième mandat arguant, notamment, que le chef de l'Etat est malade.

K. H.

STABILITÉ, SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ

Le leitmotiv de la campagne électorale

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La stabilité et la sécurité deviennent le leitmotiv des candidats à la présidentielle. C'est le maître-mot de leurs sorties en évitant d'évoquer leurs programmes et leurs visions sur le devenir de l'Algérie. A commencer par le Premier ministre Sellal qui a récemment, à Ain Defla, conforté la thèse d'un complot contre l'Algérie en évoquant les lignes rouges à ne pas dépasser. Presque là où il se rend, le Premier ministre ne cesse de marteler de la nécessité « *de constituer un front interne et préserver l'unité nationale* ». Le président Bouteflika est lui convaincu que « *ces dérives peuvent être attentatoires à l'Etat* » et donc à la stabilité. Un discours qui cadre bien avec le contexte de crise dans les pays du Moyen-Orient et l'agitation que connaissent les frontières de l'Algérie avec ses voisins. C'est l'argument clé pour les candidats de mettre les bouchées doubles que de parler « *d'unité de la nation* » et de « *stabilité politique* » ou dépasser « *la crise* ». On voit que même des chefs de partis se prêtent à ces considéra-

tions. Si pour le FLN et le RND, il est de notoriété de surfer sur le registre du « *nationalisme* » et le souverainisme politique, d'autres leur emboîtent le pas. C'est le cas de le dire pour le PT ou sa présidente louvoie constamment entre les institutions en essayant de les défendre, bec et ongles, contre ce qu'elle estime être « *l'ingérence dans les affaires internes de la nation* ». Pour les autres partis et même les personnalités publiques, le Smic politique est de haranguer les foules dans les meetings électoraux dans la considération nationaliste en affichant fermement l'attachement à l'unité républicaine. Les événements de Ghardaïa leur ont donné une raison supplémentaire pour agiter le spectre de l'interventionnisme prôné par certaines forces qui agissaient à l'ombre. D'autres cercles qui se livrent une guerre sans merci au sommet ne lésinent pas sur les moyens de communications pour créer à travers leurs discours une sorte de « *chaos prévisible* », d'autant que certaines ONG internationales ont mis en avant cette thèse il y a quelques jours. Mais la récente missive de Bouteflika a abondé dans le sens

d'une « *menace contre les institutions de l'Etat* ». De butte en blanc, le Président a conforté la thèse conspirationniste dans un discours plein de verve à l'adresse de la société civile où il développe en long et en large la question de souveraineté et d'indépendance des institutions de l'Etat. Dans le sens où d'autres relais en ont fait un plat. Ce qui est fort probable, c'est que l'argument sécuritaire en faveur de certains candidats passera comme un faire-valoir pour la prochaine campagne électorale. Les plus en vue sont ceux qui vont cultiver le slogan d'un pays « *tranquille* » et apaisé sur son front social et politique pour mobiliser le maximum d'électeurs. Face aux prémices annoncées de « *troubles* », certains candidats ne se limitent plus à organiser de simples rencontres entre militants. Ils choisissent d'autres moyens comme le web et les réseaux sociaux pour arracher le quitus des futurs votants. Cela dit, la bataille va s'annoncer plus rude que les précédents rendez-vous électoraux.

F. A.

L'ÉCONOMIE VERTE EN AFRIQUE EN DÉBAT À ORAN

Plaidoyer pour des services énergétiques modernes

PAR SADEK BELHOCINE

L'économie verte est en débat à Oran. Outre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, une trentaine de ministres africains et de représentants d'institutions et d'organismes internationaux participent à cette importante rencontre initiée par le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Ce conclave africain s'inscrit dans le cadre des efforts visant à lutter contre la pauvreté et à promouvoir un développement durable basé sur une économie verte. Dans ce cadre, Abdelmalek a indiqué, lors de son intervention à l'ouverture, hier, des travaux de la Conférence africaine de haut niveau sur l'économie verte, que « *l'Algérie soutient l'idée de bénéficier des services énergétiques modernes et durables qui constituent une priorité absolue pour les pays africains* ». Le Premier ministre a souligné que « *l'Algérie œuvre sérieusement à économiser l'énergie et à rationaliser son utilisation, en recourant à des équipements à basse consommation d'énergie et à la promotion et la généralisation des programmes de développement des énergies propres et renouvelables* »,

rappelant, que les mutations énergétiques représentent un volet essentiel dans les politiques publiques en Algérie. Par ailleurs, l'Afrique devrait s'approprier des recherches de nouvelles méthodes de développement. Dans ce contexte, Abdelmalek Sellal a estimé que « *le continent africain doit contribuer par ses idées à l'élaboration de nouvelles méthodes de développement permettant aux pays en voie de développement de progresser et de limiter la pauvreté et le chômage, tout en préservant l'environnement et la diversité biologique ainsi que la gestion rationnelles des ressources* ». Pour le Premier ministre, il se doit pour le continent africain d'« *évaluer les Objectifs du millénaire* », relevant que « *la crise économique mondiale a entravé le processus de développement de nombreux pays africains dont les populations souffrent encore de la pauvreté, de la famine, de l'analphabétisme et du manque de protection sanitaire de la mère et de l'enfant* ». Plaidant pour une autre approche pour le développement socio-économique du continent africain, il a indiqué que, « *face à cette situation, il s'est avéré nécessaire de réfléchir à l'adoption de nouvelles approches qui permettent aux économies africaines de se baser sur l'innovation, la diversification de la produc-*

tion et de la valeur ajoutée et réduire la dépendance et de ne pas compter uniquement sur les matières premières qui représentent actuellement la majorité des exportations de nos pays ». Selon Sellal qui estime que « *les seuls efforts des gouvernements ne suffisent pas pour une transition réussie vers les économies vertes* », il est indispensable « *d'établir un partenariat international en matière de financement, de transfert de technologie et la mise en place des potentialités* ». Il considère également qu'« *il est nécessaire de mettre à profit les expériences réussies et les généraliser à travers la coopération Nord-Sud et Sud-Sud* ». Pour sa part, Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président français pour la protection de l'environnement, a considéré que l'Afrique n'a pas de responsabilité dans sa situation actuelle caractérisée par la pollution, le chômage et la pauvreté. Il estimait que « *toutefois, les solutions ne seront que africaines* », relevant qu'« *il n'existe pas de frontières écologiques* ». Pour cet ardent défenseur de l'écologie, « *il faudra œuvrer ensemble pour mettre fin à cette situation, et arriver à un accord international en vue d'atteindre un niveau tolérable des dérèglements climatiques* ».

S. B.

EXCÉDENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE DURANT LE MOIS DE JANVIER

Une hausse estimée à 1,2 milliard de dollars

L'Algérie a réalisé en janvier 2014 un excédent commercial de 1,2 milliard de dollars (md usd) contre 1,08 milliard usd le même mois en 2013, en hausse de 11,17%, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

PAR RIAD EL HADI

Les exportations ont atteint 5,51 mds usd en janvier dernier contre 5,77 mds usd à la même période en 2012, en baisse de 4,45%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 4,31 mds usd en janvier 2014 contre 4,69 mds usd en janvier 2013, en baisse également de 8,06%, précisent les chiffres provisoires du Cnis.

Ces données ont permis d'enregistrer un taux de couverture des importations par les exportations de 128% pour janvier dernier contre 123% durant la même période 2013. Les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 94,22% du volume global des expéditions à l'international, soit 5,19 mds usd en janvier dernier contre 5,54 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une diminution de 6,14%.

Tandis que les exportations hors hydrocarbures, demeurent "faibles", avec 5,78%



du volume global des exportations, en dépit d'une augmentation de 35% en passant de 236 à 319 millions usd, ajoute le Cnis. Cette amélioration des exportations hors hydrocarbures en janvier dernier a été tirée notamment par les exportations du groupe demi produits qui ont totalisé 281 millions usd, en hausse de près de 65,3%, les biens alimentaires avec 28 millions usd et les produits bruts avec 9 millions usd. Pour la structure des importations, plusieurs groupes ont enregistré des baisses, les plus remarquables ont concerné les groupes "énergie et lubrifiants" qui ont totalisé 124 millions usd, en baisse de près de 74%, les biens de consommation non alimentaires 736 millions usd (-21,2%) et enfin les produits bruts avec

168 millions usd (-7,18%). Les autres groupes de la structure des importations, quant à eux, ont connu des hausses, la plus "remarquable" a concerné celui des produits alimentaires avec un total de 982 millions usd (+14,19%), les biens d'équipements agricoles avec 49 millions usd (+13,95%) et enfin les biens d'équipements industriels avec 1,36 md usd (4,05%).

Durant janvier 2014, les six principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne avec 774 millions usd, la France (690 millions), l'Italie (522 millions), les Pays-Bas (475 millions), la Grande Bretagne (430 millions) et enfin le Canada avec 382 millions.

Quant aux fournisseurs, la Chine a été

en tête avec 589 millions usd, suivie de la France (573 millions), l'Espagne (377 millions), l'Italie (370 millions), l'Allemagne (295 millions) et les Etats Unis d'Amérique (149 millions).

Durant 2013, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 11,06 mds usd contre 21,49 mds usd en 2012, en baisse de 48,51%. Ce recul est dû à une hausse de près de 8,9% des importations et une baisse également de (8,28%) des exportations. En effet, les exportations ont atteint près de 65,92 mds usd, contre 71,86 mds usd en 2012, en recul de 8,28%. Quant aux importations, elles se sont établies à 54,85 mds usd, contre 50,37 mds usd en 2012, accusant ainsi une hausse de 8,89%. R. E.

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION À ADRAR

Six morts et 5 blessés

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 5 autres ont été blessées dans trois accidents distincts de circulation survenus le week-end, sur le territoire de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile (PC) de la wilaya. L'un de ces accidents est survenu dans la nuit de vendredi à samedi sur la RN-6, au niveau du Ksar Aâbani, commune de Tamest. Une collision de deux véhicules, l'un touristique et l'autre utilitaire, a entraîné la mort sur le coup de 3 personnes, un nonagénaire et deux enfants de moins d'un an, et faisant 3 blessés, a signalé la PC. Le second accident s'est produit, dans la nuit de jeudi à vendredi au niveau de Ksar Akis, dans la même commune. Le renversement d'un véhicule utilitaire a causé la mort de deux femmes (35 et 59 ans), qui ont succombé à leurs graves blessures après leur transfert à la polyclinique de Zaouiet Kounta, a-t-on ajouté.

Une octogénaire a été également tuée ce week-end, dans la commune de Tissabit (Nord d'Adrar), après avoir été percutée par un camion, ont indiqué les services de la PC d'Adrar. R.N.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Les réclamations portent sur le marché des véhicules

RIAD EL HADI

Les réclamations adressées par les consommateurs aux associations de protection du consommateur en 2013 ont concerné essentiellement la commercialisation des véhicules neufs, indiquent samedi des associations de consommateurs. L'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a enregistré durant l'année 2013, un peu plus de 700 réclamations dont 80% étaient contre des concessionnaires automobiles. Plus de 200 autres consommateurs ont fait appel à la Fédération algérienne des consommateurs (FAB) pour des réclamations relatives au

marché de l'automobile. Parmi les motifs de ces plaintes figurent les retards de livraison, des problèmes techniques constatés sur les véhicules achetés, soulignent les présidents des deux associations. "Durant l'année 2013, l'Association a recensé 22 infractions dans la vente de véhicules neufs", a précisé à l'APS Mustapha Zebdi, président de l'APOCE ajoutant qu'une grande partie de ces plaintes ont été traitées à l'amiable. Cependant, le président de la FAB, Zaki Hariz estime, de son côté que la situation des associations de protection du consommateur reste "déplorable" en Algérie, faute de moyens humains et financiers. Les deux associations plaident ainsi pour le renforcement du mouvement

consommateur pour lui permettre de répondre aux attentes des consommateurs et assurer une meilleure protection de leurs droits. Selon le ministère du Commerce, les subventions accordées annuellement aux associations de protection des consommateurs entre 2003 et 2009 étaient de 10 millions DA.

Elles sont passées à 30 millions DA en 2010. Entre 2012 et 2013, 17 associations activant à l'échelle nationale ont bénéficié d'une subvention de 25 millions de DA. La première association de défense des droits des consommateurs avait été créée au début des années 1990. R. E.

ACTIVITÉS DE LA COUR D'ALGER POUR 2013

9529 affaires civiles et 25.465 criminelles traitées

La cour d'Alger a traité 9529 affaires civiles et 25.465 autres criminelles et tranché respectivement 78% et 86% de ces affaires. Le tribunal criminel d'Alger a traité lors des deux dernières sessions (2013), 627 affaires et tranché 333 affaires, soit 53,11%.

190 individus en détention provisoire ont été recensés jusqu'à février 2014 au niveau de la compétence territoriale de la cour d'Alger. Concernant le pôle pénal du

tribunal de Sidi M'hamed à Alger dont l'activité a débuté en 2008 et qui englobe 9 cours, l'instruction dans 175 affaires a été finalisée (au niveau des quatre chambres d'instruction) jusqu'en 2014. 49 affaires sont toujours en cours d'instruction au niveau des chambre avec 106 inculpés en détention provisoire pour différents chefs d'accusation. Le pôle pénal du tribunal de Sidi M'hamed, a tranché 44 affaires dont des affaires relatives au terrorisme, à la

drogue et à la corruption. La compétence territoriale de la cour d'Alger s'étend sur 8 circonscriptions administratives, soit 33 communes sur 57. Elle est composée de cinq salles d'audiences.

Concernant les ressources humaines, la cour compte 79 magistrats de siège et 13 autres relevant du parquet général et un (1) juge d'application des peines, outre les effectifs du greffe et des corps communs estimés à 210 fonctionnaires. R.N.

LA 16^{ÈME} TRIPARTITE S'OUVRE AUJOURD'HUI

Les salaires et le crédit à la consommation au menu

La 16^{ème} réunion de la tripartite (gouvernement-patronat-UGTA), qui se tiendra dimanche à Alger, aura à se pencher sur plusieurs dossiers à caractère économique et social, dont notamment celui relatif à la relance de la production nationale, l'article 87 bis du code de travail et la relance du crédit à la consommation.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Représentants du gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), les associations patronales mais aussi représentants de la société civile vont ainsi examiner les rapports des groupes de travail mis en place à l'issue de la tripartite d'octobre 2013 visant notamment à réunir les conditions d'une relance effective de l'économie nationale. Les deux premiers groupes sont chargés d'élaborer le pacte économique et social de croissance et de proposer les modalités de contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé. Trois autres groupes sont chargés de l'encouragement de la production nationale, dont le crédit à la consommation pour les produits locaux, l'encadrement des actes de gestion et des modalités facilitant l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement. Lors de cette rencontre, certains dossiers phares comme le crédit à la consommation au profit de la production locale, le foncier et l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail retiendront l'attention. Cet article sera abrogé lors de ce rendez-vous, a annoncé récemment le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, dès octo-



bre dernier au lendemain de la dernière tripartite. L'article stipule que le salaire national minimum garanti comprend le salaire de base, les indemnités et les primes à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Le SG de l'UGTA s'est également prononcé sur la production nationale en indiquant que ses potentialités peuvent créer 2,5 millions d'emplois et l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs d'au moins 25 %.

Intense activité du patronat

En plus de la centrale syndicale, les organisations patronales ont aussi leurs revendications qu'ils soumettront à la tripartite concernant des dossiers de la PME, du foncier industriel et du financement de l'investissement. Le patronat a eu suffisamment de temps pour préparer ces dossiers avec une intense activité ces derniers jours pour expliquer les revendications qu'il compte défendre. Le président de la Confédération générale des entreprises algériennes

(CGEA), Habib Youf, a affirmé que la tripartite sera une occasion pour prendre des décisions à même de réunir les conditions d'une véritable relance de la PME, grandes pourvoyeuses d'emplois. Pour lui, l'ambition de l'Algérie devrait être celle de voir le pays disposer de 1,5 million de PME contre la moitié à l'heure actuelle. D'autres associations patronales comme l'Association générale des entreprises algériennes (AGEA) présidée par Mouloud Kheloufi, soutiennent que les principales revendications et propositions ont trait à l'amélioration de la situation des entreprises notamment via des allègements fiscaux et une plus grande célérité dans l'obtention du foncier. Même si elle ne participera pas à la réunion, l'Initiative Nabni a fait part de sa volonté de peser sur les décisions qui vont sanctionner cette tripartite. C'est à la veille de la réunion tripartite que ses propositions seront rendues publiques, selon le porte-parole de l'initiative, Abdelkrim Boudraï qui explique que ces propositions seront inspirées de celles contenues dans le document initial de l'organisation "basée sur la fin de l'économie de rente et un investissement plus important dans la création des PME".

La réindustrialisation du pays en ligne de mire

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a aussi exprimé sa satisfaction sur la prochaine implication du Fonds nationale d'investissement (FNI) dans le secteur privé. Il a aussi participé à l'élaboration d'autres rapports comme celui sur le foncier qui sont deux éléments qui contribuent à croître les possibilités de création de plus d'entreprises dans le cadre d'une démarche visant à réindustrialiser le pays. La Confédération algérienne du patronat (CAP) et la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA) ont affirmé attendre de la tripartite des décisions en faveur des PME, qui font face à des problèmes de financement et d'entraves bureaucratiques. Malgré ces démarches, le patronat évoque d'autres dossiers comme la dépénalisation de l'acte de gestion et la nécessaire amélioration du climat des affaires.

L.B

LE RÉGIME JURIDIQUE DE L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Les notaires débattent du thème à Boumerdès

Le régime juridique de l'investissement en Algérie a été le thème débattu, avant-hier, par la coordination des notaires de la cour de Boumerdès à la salle de conférences de l'INH. Pas moins de 150 notaires venus de différentes régions du pays y ont pris part à cette journée d'étude qui a été une occasion pour les participants de débattre de sujets ayant trait à la fonction de notaire et sa relation avec l'investissement. Lors de son intervention, le professeur Abderrahmane Belabed, le coordinateur des notaires de Boumerdès, a indiqué que « les actes notariés sont une garantie pour l'encouragement à des investissements étrangers dans le pays ». Selon un autre participant, « le notaire doit être formé d'avantageusement car son rôle consiste à aider le pays dans la conquête d'investisseurs notamment étrangers » tout en expliquant que plusieurs activités commerciales ou productrices, doivent passer, impérativement par des actes notariés.

Sur un autre, plan, le même coordinateur, a affirmé que les institutions monétaires mondiales à leur tête la Banque mondiale (BM) a tenté, à plusieurs reprises, de convaincre les autorités du pays à abandonner les actes officiels authentifiés et introduire des actes sous seing privés dans les documents afin d'éviter de tomber dans le fléau de la bureaucratie. Mais, l'acte notarié semble le plus authentique et crédible par rapport à l'acte sous seing privé (papier timbré) où la responsabilité du rédacteur n'est pas engagée, a-t-il ajouté.

Par ailleurs des points relatifs aux difficultés et aux problèmes rencontrés par les notaires ont été abordés afin d'y trouver des solutions. En tête de ces problèmes, les notaires évoquent la bureaucratie qui freine le développement de l'activité en général. C'est ainsi que l'un des notaires, a indiqué que l'enregistrement des actes au niveau de la conservation foncière prend beaucoup de temps atteignant des fois les six mois. Plusieurs autres sujets notamment sur la loi régissant la fonction de notaire et la formation de ces derniers ont été discutés par les participants.

T.O.

TRIPARTITE : CONCRÉTISATION DES MESURES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'optimisme du CEIMI

Le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) a affiché, samedi, son optimisme concernant la rencontre tripartite qui réunira, dimanche, le gouvernement, les organisations patronales et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). "Nous sommes optimistes quant à la prise de mesures relatives à la concrétisation des engagements du gouvernement sur l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et du développement économique à l'occasion de cette rencontre", a indiqué, à l'APS, le président du Club, Abdelkader Aggoun, ajoutant que la participation du CEIMI à

cette seizième tripartite est motivée par "l'intention et la détermination affichées par les pouvoirs publics pour la réalisation de l'essor économique escompté".

M. Aggoun a souligné, à cet effet, que le discours tenu, ces derniers mois, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de ses visites de travail à travers plusieurs wilayas du pays, "a rassuré les opérateurs économiques nationaux" et "augurent de décisions majeures à prendre lors de cette rencontre". Le président du CEIMI a, en outre, émis le vœu de voir les conclusions de la dernière tripartite, tenue en

octobre 2013, transformées en décisions concrètes afin de "permettre à l'entreprise algérienne de se développer loin de toute sorte d'obstacle".

La facilitation en matière d'accès au foncier industriel et au financement, l'éradication des contraintes bureaucratiques, et l'encouragement de l'investissement constituent, entre autres, les propositions émises par le CEIMI, a encore indiqué M. Aggoun.

L'annonce de M. Sellal concernant la création de plusieurs nouvelles zones d'activités à travers l'ensemble des wilayas du pays représente, la

"meilleure manière de booster l'économie nationale et la création d'un nombre important de postes d'emploi au profit des jeunes chômeurs", a-t-il estimé, souhaitant que cette décision soit "appliquée dans les meilleurs délais". L'abrogation de l'article 87 bis, décision attendue lors de la tripartite, est une "mesure importante pour l'amélioration du pouvoir d'achat des milliers de travailleurs", a affirmé M. Aggoun, ajoutant que les entreprises membres du CEIMI n'étaient pas concernées directement par cette décision car "nos employés perçoivent des salaires dépassant le SNMG".

R.E.

PAIEMENT DES RANÇONS

Une violation du régime de sanctions contre Al-Qaida

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le versement de rançons aux groupes terroristes est "une violation du régime de sanctions visant Al-Qaida" et constitue un aspect particulier "qui mérite une plus grande attention" dans le cadre du gel des avoirs des terroristes, ont affirmé des experts de l'ONU chargés du contrôle de la mise en œuvre des sanctions contre Al-Qaida et ses branches. Dans un nouveau rapport adressé au Conseil de sécurité de l'ONU, ces experts ont observé que durant ces dernières années, de "lourdes rançons" ont été versées à Al-Qaida et à des groupes et entités qui lui sont affiliés, ajoutant que l'enlèvement est, ainsi, devenu "un élément essentiel de la tactique d'Al-Qaida". Dans un échange de correspondances remontant à 2012, les dirigeants d'AQMI et ceux d'Al Qaida dans la Péninsule arabe préconisaient la pratique des enlèvements, une tactique que ces groupes qualifient de "commerce rentable" et de "précieux filon", notent ces experts de l'ONU rapporte l'APS. A ce propos, le rapport précise qu'en 2012, l'Afrique et la région Asie-Pacifique représentaient 53% des enlèvements enregistrés dans le monde, contre 18 % en 2004, alors que le Moyen-Orient représentait 19% contre 4% en 2008, rappelant que quelque 120 millions de dollars de rançons auraient été versés à des groupes terroristes entre 2004 et 2012.

Un otage représente un butin de plusieurs millions de dollars

Au total, 1.283 enlèvements motivés par le ter-

rorisme ont été signalés en 2012, alors qu'un seul otage peut représenter, pour les terroristes, un butin de plusieurs millions de dollars, soulignent les experts onusiens.

Avec un budget de 15 millions de dollars par an, AQMI avait touché 5,4 millions de dollars en moyenne par otage en 2012, ce qui représente une augmentation de près d'un million de dollars par rapport à 2011, poursuivent-ils. Or, met en garde le rapport, chaque rançon versée "est un encouragement à commettre de nouveaux enlèvements, créant ainsi un cercle vicieux qui conforte Al-Qaida et les groupes et entités qui lui sont affiliés, en même temps qu'il les alimente financièrement". Par ailleurs, ce rapport d'experts constate que le versement de rançons peut faire intervenir des compagnies d'assurances, des entreprises privées et des sociétés de conseil, qui se chargent d'apporter des fonds ou de faciliter les paiements. Selon le rapport, le marché de l'assurance contre l'enlèvement et la demande de rançon, qui représentait 250 millions de dollars en 2006, avait doublé de volume en 2011. Pour ces experts, "il est compréhensible que les familles et les entreprises veuillent protéger les personnes à risque ou victimes d'enlèvement", affirmant que la plupart des enlèvements sont de nature criminelle, et non pas motivés par le terrorisme. Considérant qu'un marché de l'assurance et du conseil en risques dans ce domaine est utile lorsqu'il apporte des conseils et un soutien spécialisés à ceux qui œuvrent en faveur des victimes, le rapport souligne, toutefois, que le versement de rançons aux groupes terroristes constitue une "violation" du régime de sanctions visant Al-

Qaida. A ce propos, il est à rappeler que dans sa résolution, adoptée en janvier dernier, exhortant les pays à cesser le versement de rançons aux groupes terroristes, le Conseil de sécurité avait appelé tous les Etats à encourager les entreprises privées, dont celles des assurances, "à adopter ou à respecter les lignes directrices et bonnes pratiques qui s'imposent pour prévenir les enlèvements terroristes ou y faire face sans verser de rançon".

De nouvelles tendances multidimensionnelles du terrorisme. Sur un autre plan, ce rapport de 28 pages évoque également les nouvelles tendances du terrorisme, constatant que les groupes d'Al-Qaida évoluent, souvent, en toute autonomie, présentant des changements générationnels, géographiques, ethniques, structurels et opérationnels.

"L'idéologie dominante du terrorisme international demeure primordiale pour tous ceux qui sont associés à Al-Qaida, mais l'expérience et les

préférences locales font que les modes opératoires varient", observent les mêmes experts qui estiment que cela pose un défi pour toute analyse d'Al-Qaida dans son ensemble. Globalement, le rapport propose, essentiellement, trois moyens précis pour améliorer l'application des sanctions contre les groupes terroristes d'Al-Qaida.

Il préconise, ainsi, de dissuader le paiement de rançons à Al-Qaida et ses associés afin de mieux appliquer le gel des avoirs, d'utiliser la biométrie et de modifier les critères nationaux relatifs aux "passagers non admissibles" afin de mieux appliquer l'interdiction de voyager qui frappe les personnes inscrites sur la Liste de l'ONU des groupes terroristes. Aussi, il s'agit aussi d'améliorer l'analyse des composants des engins explosifs improvisés utilisés par Al-Qaida et ses associés et prendre des mesures visant à restreindre l'accès à ces composants.

Synthèse LB/APS

INFANTICIDE DU LOTISSEMENT LOUGAR À TIZI-OUZOU

Le présumé auteur placé en détention préventive

Le présumé auteur d'un infanticide, commis mardi dernier, au niveau du lotissement Lougar de Tizi-Ouzou, a été placé jeudi en détention préventive pour "infanticide volontaire avec préméditation", par le parquet, informe samedi un communiqué de la sûreté de wilaya.

Le suspect qui a été interpellé par les éléments de police de la 5^{ème} sûreté urbaine de Tizi Ouzou, "n'est autre que l'oncle de la victime", a-t-on précisé.

La fillette, âgée de 6 ans, avait reçu plusieurs coups de couteau au thorax, selon des sources hospitalières. Le mobile du crime serait dû "à un différend au sein de la famille", selon le communiqué de la sûreté de wilaya.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BLIDA

NIF : 40801500009094

INTITULE DE L'OPERATION : acquisition de niveleuses

N° DE L'OPERATION : 951/215/06/2013

AVIS D'INFRUCTUOSITE
DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°31/2013

En application de l'article N°114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/10, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida déclare l'infructuosité de l'appel d'offre restreint N°31/2013 relatif au acquisition de niveleuses , , paru dans les journaux السلام le 01/12/2013 et Le Midi libre le 02/12/2013.

Midi Libre n° 2110 | Dimanche 23 février 2014 - ANEP - 107 847

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université d'Alger 1 faculté de médecine

Avis de recrutement au titre de l'année 2013

La faculté de médecine d'Alger recrute par voie de concours sur titre dans les grades suivants :

Grades	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes à pourvoir
Documentaliste archiviste	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'une licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent	06
Assistant Documentaliste archiviste	Concours sur titre	Les candidats titulaires du D E U A en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent	06
Technicien supérieur en Informatique	Concours sur titre	Les candidats titulaires du D E U A en informatique ou diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	09
Agent d'administration	Concours sur titre	Les candidats justifiant de la troisième année secondaire accomplie	08

Constitution du dossier:

- Une demande manuscrite.
- une copie de la pièce d'identité légalisée.
- Une copie égale du titre ou diplôme exige auquel sera joint le relevé de note du cursus de formation Une fiche de renseignements dûment rempli par le candidat. téléchargeable sur le site internet DGFP
- Certificat de résidence dans la wilaya d'Alger

Les candidats définitivement admis seront invités à compléter leurs dossiers administratifs par les pièces suivantes :

Copie conforme à l'originale du document justifiant la situation du candidat vis à avis du service nationale

-Certificat de nationalité algérienne

- Extrait du casier judiciaire en cours de validité

-02 certificats médicaux médecine générale – pneumo-physiologie

- 02 photos d'identité

Les dossiers de candidatures doivent être adressés dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution de cette avis à l'adresse suivante: service du personnel de la faculté de médecine d'Alger 18 avenue pasteur Alger

NB: Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération

Midi Libre n° 2110 | Dimanche 23 février 2014 - ANEP - 108 157

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DAIRA D'EL-MEGHAIER
COMMUNE DE STILL
NIF : 098439215083413

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'A.P.C de Still (w) El-Oued
Conformément aux dispositifs des articles 49, 114, 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation sur les marchés publics modifié et complété.

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint paru le: 07/11/2013, qui a pour objet:

**ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POUR LA CITE
HABITAT RURAL GROUPE A STILL (LOT REALISATION)**

Que l'attribution provisoire du projet indiqué est selon le tableau suivant :

Intitulé du projet	Entreprise	N.I.F	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délais de réalisation	Note technique	Observations
ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT POUR LA CITE HABITAT RURAL GROUPE A STILL (LOT REALISATION)	ENTREPRISE DES GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE CHIKHA AMARA MOHAMED BOUKHARI EL-MEGHAIER E-LOUED	1973.3927 00701 23	11.960.676,00	Trois (03) mois	64,00/100	Attribution provisoire

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès du service d'équipement de l'A.P.C de Still au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires contestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de l'A.P.C de Still dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale.

Midi Libre n° 2110 | Dimanche 23 février 2014 - ANEP - 107 808

SALON INTERNATIONAL ALIMENTAIRE "DJAZAGRO 2014" EN AVRIL À LA SAFEX

Un carrefour privilégié pour les rencontres professionnelles

« C'est une édition prometteuse et novatrice. Depuis plus de 10 ans, Djazagro positionne comme le lieu privilégié de rencontres professionnelles agroalimentaires en Algérie. Il représente pour les visiteurs professionnels agroalimentaires l'événement-clé pour rencontrer des entreprises leaders de l'industrie agroalimentaire, expertes et venues des quatre coins du monde » nous ont déclaré les organisateurs de cet événement prévu du 21 au 24 avril au Palais des expositions de la Safex.

PAR AMAR AOUIMER



Il s'agit d'un salon qui s'amplifie, affirment les promoteurs de cette manifestation économique et commerciale. A 11 semaines de l'ouverture, 95 % du salon est déjà commercialisé. L'accroissement de certains secteurs demande de revoir sa répartition comme l'explique Christophe Painvin, directeur du salon : « Cette année Djazagro met en avant les secteurs des produits alimentaires et des ingrédients. Le salon s'agrandit et un hall entier sera réservé à ces deux secteurs en plein développement. Le secteur des Ingrédients qui regroupe les fabricants et producteurs de matières premières, arômes, ingrédients et additifs rejoint celui des produits alimentaires et boissons dans le Hall A. En proposant une offre dédiée, Djazagro répond à la demande algérienne qui importe 75 % des produits alimentaires »

Plus que jamais international

Pour sa 12^e édition, ce salon se veut encore plus international. A ce jour, Djazagro compte 27 pays représentés, à

savoir 77% des exposants sont internationaux et représentent 81% de la surface.

Conscients de l'intérêt du salon, ils viennent et reviennent : Michel Laure, directeur d'Arol Hexagone, entreprise française spécialiste du vissage et exposant depuis 2011 nous explique en quoi Djazagro s'inscrit dans son plan de stratégie à l'export.

« Notre volonté : être présent sur tous les continents, y compris l'Afrique. Pour nous, Djazagro est le salon de référence en Algérie, il rayonne sur une belle partie de l'Afrique et nous sert donc de base pour nos contacts et échanges commerciaux. »

Sylvie Chaumont, chef de produits chez AIT Ingrédients, spécialiste de solutions ingrédients destinées à la filière blé-farine-pain et fidèle exposant nous parle de Djazagro.

« Ce salon est pour nous le rendez-vous incontournable en Algérie. Participer au salon nous permet des rencontres qualifiées avec les professionnels de la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie. Nous avons ainsi développé nombres de partenariats

avec des industriels de la panification ».

Directeur des ventes chez Tecaire -Ceie, entreprise espagnole de fabrication d'équipements pour la torréfaction de café et céréales, David Cabre Vizcarra qualifie ce salon de « foire de référence » et profitera de cette 12^{ème} édition pour présenter une nouvelle technologie pour la torréfaction de cacao.

Quant à Yacine Boulanache, directeur général d'IMB Industrie, société algérienne fabricant d'appareils de cuisson professionnels destinés aux collectivités et fidèle exposant aborde cette nouvelle édition avec sérénité, il estime que « Djazagro reste le salon de référence en Algérie dans le secteur des équipements pour la boulangerie, pâtisserie et cuisine. L'atout de ce salon, de par sa bonne organisation et la qualité de ses exposants, est qu'il attire de plus en plus de "beau" monde. »

De nombreux exposants participent pour la première fois à ce salon à l'image de Dynemic, société indienne spécialisée dans la production de colorants alimentaires. Djazagro s'inscrit dans sa politique

à l'export comme l'explique Haresh PATEL, son directeur export. « Notre stratégie est simple trouver un distributeur exclusif et développer des alliances avec les clients du Maghreb. Participant pour la première fois, nous n'avons pas de comparaison possible mais nous comptons sur ce salon pour être un accélérateur d'affaires, les plus fructueuses possibles. »

Directrice commerciale de DISTRIM SPA, entreprise algéro-espagnole spécialisée dans la distribution de produits chimiques, Amel Zeriat nous explique ce qu'elle attend de cette 1^{ère} participation.

« Salon de rencontres et d'opportunités entre professionnels opérant dans un même circuit, nous comptons sur Djazagro pour consolider notre position sur le marché et nous faire connaître auprès de nouveaux intervenants »

Des animations pour faciliter les rencontres et les échanges entre professionnels sont programmées durant ces quatre jours.

C'est l'occasion pour le visiteur professionnel de participer à des événements incontournables qui font la richesse et l'expertise du Salon, à savoir le fournil.

En effet, le pavillon Central accueillera une nouvelle fois un fournil de boulangerie en fonctionnement. Pascal Tepper, meilleur ouvrier de France présentera aux visiteurs les techniques de panification à la française (pains et viennoiseries), ainsi que la fabrication de pâtisseries.

Aussi, des démonstrations seront réalisées tous les jours. Pour ce qui concerne la cuisine, Djazagro s'associe à Electrolux et propose un nouveau lieu Nouveauté 2014 de démonstrations culinaires. La cuisine mettra en avant les produits et techniques culinaires nouvelles en s'appuyant sur les matériels et équipements haut de gamme proposés par les exposants. Une cuisine aux saveurs, parfums et couleurs algériens réalisée par des chefs à partir de produits locaux. Une expérience inédite et insolite, lieu de passage obligé du Hall A, selon les organisateurs.

A. A.

HYDRAULIQUE

Pour une gestion optimale des investissements

Le ministre a indiqué, lors d'un point de presse, en marge de sa visite à Mostaganem, que le challenge du prochain plan quinquennal fixé pour son secteur sera celui de la gestion optimale des investissements consentis par l'Etat durant la dernière décennie pour régler le problème de l'AEP. « Ce challenge sera relevé en assurant la maintenance et la réhabilitation des équipements et des installations ainsi que par le soutien de la formation des agents et des cadres du secteur », a-t-il déclaré. Le ministre a, par ailleurs, fait état de la signature d'un accord entre l'Algérie et la Corée pour la mise en place d'un système centralisé à distance pour la gestion des barrages. Ce système sera pris en charge par l'Agence nationale des barrages et des transferts et son partenaire coréen. En visitant, la station d'épuration des eaux de Sidi Laadjel, dans la commune d'Oued El Kheir, une installation relevant du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), le ministre a instruit l'entreprise SEOR qui gère cette installation à revoir la nature des équipements et des produits utilisés dans l'épuration et le traitement des eaux pour améliorer leur qualité. Necib a également préconisé la possibilité

de mélanger les eaux provenant de la station de dessalement à celles des trois barrages de la wilaya, Kerarda, Kramis et le Cheliff, pour « améliorer la qualité de l'eau servie au citoyen ». Il a insisté sur l'importance de protéger les barrages par des opérations de plantation d'arbres pour lutter contre le phénomène de l'érosion, de même qu'il a préconisé l'association des jeunes bénéficiaires de projets dans le cadre des dispositifs de l'emploi dans les opérations d'installation des compteurs au niveau des foyers. Necib a également souligné la nécessité d'améliorer le réseau de distribution des eaux, d'augmenter les capacités de stockage et une professionnalisation dans la gestion de ce précieux produit. « Un décret sera présenté prochainement au gouvernement pour renforcer les missions de la police des eaux pour mettre fin à tous les dépassements », a révélé le ministre. Il a estimé que la wilaya de Mostaganem fait partie des régions les plus sécurisées en matière d'AEP puisque 75 PC de ses communes sont approvisionnées H24 en eau. Huit communes restantes sur les 24 que compte la wilaya seront également alimentées H24 en eau en 2015, a-t-il ajouté.

Il est à noter que le quota atteint dans la wilaya est de l'ordre de 174 litres/jour par habitant et la couverture de l'AEP a atteint les 96 PC à l'échelle de la wilaya.

Concernant l'assainissement, le ministre a rappelé que quatre stations dont celle de Mostaganem-ville sont en cours de réalisation, en plus des travaux de rénovation du réseau d'assainissement. Il a par ailleurs, fait part du lancement prochain d'une étude relative aux périmètres irrigués à partir des barrages de Kerarda et du Cheliff pour toucher 15.300 ha de terres agricoles. Une enveloppe de 200 millions DA été consacrée à cette étude. Une fois opérationnel, ce projet permettra la création de 1.000 emplois permanents et 1.500 autres saisonniers.

D'autre part, le ministre a inauguré, dans la commune d'Ouled Ghalem, un projet de mise en valeur d'un périmètre irrigué à partir Kramis, s'étendant sur 1.120 ha ainsi que deux stations de pompage. Il a également mis en service une station d'épuration des eaux dans la localité de Mesra. D'autres projets relevant de son secteur ont été inspectés par le ministre.

R. E.

DÉCHETS MÉNAGERS

À BATNA

Quatorze nouveaux camions pour renforcer la collecte

Quatorze camions dotés de bennes-tasseuses seront bientôt mis en service dans la ville de Batna pour renforcer le parc de ramassage des déchets ménagers, a indiqué, lundi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkrim Maroc.

La collecte des déchets domestiques est actuellement assurée par huit véhicules, soit trois appartenant à la commune et cinq à des opérateurs privés, a ajouté l'édile, regrettant le déficit accusé en la matière par la commune en dépit des efforts déployés pour améliorer les opérations de collecte et ce, malgré les campagnes de sensibilisation des citoyens au respect des horaires de ramassage. Soutenant que les nouveaux véhicules mettront fin aux lacunes enregistrées dans cette ville de plus de 300.000 habitants, M. Maroc a ajouté que la commune de Batna acquerra "prochainement" deux véhicules spécialisés pour l'entretien du réseau de l'éclairage public, dans le cadre des efforts d'amélioration du cadre de vie de la population.

APS

AÏN-DEFLA, TOURISME

AQUATIQUE

Mise en place d'un programme d'études

Des études sont programmées pour la mise en place d'un tourisme aquatique dans la wilaya d'Aïn-Defla, a annoncé, samedi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd. Le lancement d'un tourisme aquatique dans la wilaya est motivé par les nombreux barrages qui y sont recensés, a indiqué M. Hadj Saïd dans un point de presse qu'il a animé à la fin de sa visite de travail dans la wilaya. Il a, toutefois, fait remarquer que le "tourisme aquatique se situe dans des écosystèmes très sensibles, le plus souvent à proximité de l'eau destinée à la consommation, d'où une vigilance accrue dans ce domaine", a-t-il dit.

"Avec ce type de tourisme, il est absolument nécessaire de faire attention afin qu'il n'y ait pas de retombées négatives en matière de pollution de l'eau potable, et c'est pour cette raison que les études doivent être très pointues", a souligné le ministre.

APS

GUELMA

Le jardin archéologique de Calama ouvert au public

Le jardin archéologique de Calama, attendant au théâtre romain de la ville de Guelma, inauguré officiellement il y a dix ans, mais dont les portes sont restées fermées pour des raisons administratives, a été rouvert mercredi aux visiteurs, a-t-on constaté.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les Gguelmis, tout comme les visiteurs qui viennent des autres wilayas, pourront, désormais, fréquenter, tous les jours de la semaine, sauf le vendredi, ce lieu de détente, mais aussi une destination culturelle "retraçant, à travers les pièces archéologiques, les civilisations qui se sont succédé dans la région", a affirmé le directeur de la culture. Samir Thaâlbi a indiqué que le jardin archéologique de Calama qu'une opération de réhabilitation du site a précédé son ouverture au public, soulignant que l'opération a concerné, entre autres, le nettoyage de ses couloirs et l'élagage des arbres du site. Cette opération, a-t-on noté, inscrite dans le cadre de la réhabilitation des sites archéologiques classés dans la wilaya, a permis également la désignation des guides de musée pour accompagner les visiteurs et leur présenter les différentes pièces archéologiques, dont des statuts et les stèles, outre l'installation d'un staff chargé de la sécurité des lieux. De son côté, le responsable de l'annexe de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC), Malek Khatim Benbouzid, a indiqué que le jardin archéologique de Calama avec le théâtre romain, représentant un complexe touristique et archéologique, sont "une destination privilégiée des visiteurs de la ville". M. Benbouzid a souligné qu'un "programme de visite spécial" pour les scolar-



isés et les groupes de scouts sera élaboré afin de permettre la "mise en valeur d'un lieu chargé d'histoire". Le jardin archéologique de Calama comprend près de 200 pièces archéologiques remontant aux époques romaine et punique lesquelles représentent des plaques funéraires, des inscriptions honorifiques des dignitaires et des empereurs aux côtés des éléments décoratifs englobant des colonnes, des stèles, et des statues romaines, a indiqué la guide du musée, Faïrouz Bouchelaghem. Le jardin archéologique de Calama a souligné l'intervenante, a été créé depuis 15 ans était considéré comme "un espace alternatif" devant préserver les nombreuses pièces archéologiques qui étaient précédemment placées au jardin Mustapha Sredi dans le centre ville, soulignant que ce dernier a subi "des pillages et des actes de vandalisme, en l'absence d'une protection adéquate du lieu et de ses contenus." Mme Bouchelaghem a également précisé que les pièces archéologiques ont été transférées depuis le jardin Mustapha-Sredi, considéré comme un musée à ciel ouvert, créée en 1904 par l'archéologue Albert Joly qui y collectionna des trésors archéologiques rares des régions de

Khemissa, Madaure et Tibilis. Le jardin archéologique de Calama est un espace de forme carrée contenant des espaces verts entrecoupés par neuf allées menant vers un centre de forme circulaire, qui est un axe homogène au théâtre romain, attendant au jardin, a précisé la spécialiste en archéologie, Nada Skimi. Les pièces archéologiques et les stèles ont été placées sur les bords des allées, dont chacune d'entre elles représente une époque historique des régions de l'ancienne Calama, Tibilis, l'actuelle Salaoua Anouna et Khemissa et M'daourouche, à Souk Ahras, a-t-elle souligné. La fréquentation de ce lieu, hautement historique, a été plutôt timide en ce premier jour "du fait que l'information d'ouverture du jardin n'a pas été suffisamment répercutée dans la ville", mais tout porte à croire, selon Mme Skimi, que le jardin archéologique de Calama sera le point de convergence essentiel de Guelma dans les jours à venir, en témoignent les impressions des premiers visiteurs du site, ravis de retrouver une partie de l'histoire de leur ville

B. M.

TIZI-OUZOU

Organisation de la fête de l'olive à Ifigha

La commune d'Ifigha, située à une quarantaine de km à l'est de Tizi-Ouzou, à accueilli, hier, une fête de l'olive organisée par l'APC en partenariat avec l'association culturelle Tabourt n'Ath Ghobri et le comité du village Tabourt. Le but de cette manifestation agricole, qui se déroulera au niveau de l'école primaire du village Tabourt, est de valoriser le patrimoine oléicole de la commune et de sensibiliser les agriculteurs et les autorités locales à la réhabilitation et la préservation de ce patrimoine, ont indiqué les organisateurs. Une exposition vente d'olive et d'huile d'olive ainsi que de produits du terroir (miel, figue, galette kabyle...) figuraient au menu de cette manifestation, durant laquelle une dégustation de ces produits sera proposée aux visiteurs. Les organisateurs ont également prévu une visite de trois huileries traditionnelles du village Tabourt pour faire connaître le processus de production de l'huile d'olive. Le côté touristique n'a pas été omis puisqu'une visite guidée de l'ancien village, avec son architecture ancestrale, ses petites maisons anciennes et ses rues étroites devait être organisé au profit des visiteurs. Une démarche qui vise à mettre en évidence le potentiel touristique de la région d'Ifigha qui compte plusieurs sites touristiques et historiques tel que Ifri Ndellal, situé au village Aourir et le mausolée du roi de Koukou, Si Ahmed Oulkadi à Achalam. Des conférences-débats articulées autour de l'olive et de la production de l'huile d'olive ainsi qu'une pièce théâtrale, présentée par la troupe de l'association culturelle Tabourt n'Ath Ghobri, ont été également programmées durant cette manifestation.



OUARGLA, DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Nouvelles structures pour 2,5 milliards DA

Pour une enveloppe globale de près de 2,5 milliards DA, le secteur de la jeunesse et des sports à Ouargla va se renforcer par de nouvelles structures dans le cadre du programme de développement de 2014, a indiqué le directeur local du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le projet de réalisation d'une maison de jeunes de la commune frontalière d'El-Borma (400 km d'Ouargla) figure parmi les structures programmées sur une aire de 1,5 hectare et comprenant plusieurs espaces de détente et d'activités culturelles, à l'instar de salles d'internet, de jeux, de judo et karaté et d'autres pour la couture la broderie, a signalé Boubekour Chethouna à l'APS.

Outre une piste d'athlétisme prévue dans la commune d'Ouargla, trois piscines de proximité de 25 m chacune seront lancées prochainement dans les communes de Touggourt, Ouargla et Sidi Khouiled.

Il sera procédé, dans le même cadre, au revêtement de deux stades de football en gazon synthétique dans les communes de



Aïn El-Beïda et M'naguer, en plus du revêtement de cinq terrains de proximité en gazon synthétique au niveau des complexes sportifs de Mekhadma, Taïbet, la cité El-Moustakbel, Zaouia El-Abadlia et Mégarine.

Selon le même responsable, les travaux de réalisation d'une nouvelle piscine dans la zone des équipements publics, au chef-lieu de wilaya, devront aussi reprendre prochainement après avoir connu une interruption temporaire pour des consid-

érations techniques. Dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, la wilaya d'Ouargla a bénéficié d'une série de projets juvéniles et sportifs, à l'instar d'une salle omnisports de 3.000 places en cours de réalisation et livrable fin 2015, en sus de la réalisation d'une auberge de jeunes de 50 lits et la réhabilitation de la piscine communale 14 février au chef-lieu de wilaya, a ajouté M. Chethouna.

B. M.

NAAMA, RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Lancement prochain de divers projets

Plusieurs projets pour la production, le transport et la distribution de l'électricité seront lancés prochainement dans la wilaya de Naâma afin d'y améliorer le réseau et couvrir ses zones reculées, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction de l'énergie et des mines. Parmi les plus importants de ces projets, la réalisation d'une nouvelle centrale électrique de 1.200 mégawatts dans la région de Touifza, qui sera mise en service partiellement en 2015, a indiqué le directeur par intérim de la DEM, Smail Abdelhadi.

Concernant l'exploitation de l'énergie

renouvelable, et pour la première fois dans la wilaya, deux projets de centrales fonctionnant à l'énergie solaire seront lancés dans la commune de Naâma et dans la localité de Abdelmoula, ainsi que d'une centrale éolienne d'une capacité de 20 MW, a-t-il ajouté. Dans le but de renforcer le réseau électrique et les postes transformateurs, il est prévu le lancement des travaux de réalisation, durant le premier semestre 2014, d'une ligne de haute tension (60 Kilowatts) entre les wilayas de Sidi Bel-Abbès et Naâma et trois autres lignes de haute tension de même capacité pour relier les wilayas de Naâma

et Béchar via les régions de Aïn-Sefra, Founassa et Djeniène Bourezgue, selon la même source. Une opération de réalisation de deux centres de transformation et de réduction de tension dans la commune de Naâma, ainsi que la réalisation de trois lignes de moyenne tension dans les régions de Aïn-Benkhelil, Naâma et Asla et la réalisation, cette année, de 80 transformateurs afin de mettre fin aux coupures et baisse de tension électrique. Les travaux de raccordement de 90 quartiers, lotissements, totalisant 10.686 bénéficiaires, sont toujours en cours.

CONSTANTINE, FORMATION PROFESSIONNELLE

4.832 postes offerts pour cette rentrée

Le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Constantine offrira 4.832 postes de formation au titre de la rentrée de mars 2014, a indiqué, jeudi dernier, le directeur local, Gasmi Laïche. L'apprentissage occupe, à lui seul, 2.197 places contre 1.505 pour la formation résidentielle, a précisé le même responsable. Pas moins de 415 places ont été réservées pour la femme au foyer, 175 pour la formation en cours du soir, 150 autres concernent la formation passerelle et 25 pour les détenus des établissements pénitentiaires désireux d'avoir des diplômes qualifiants, a-t-il ajouté. Des campagnes de sensibilisation, d'information et d'orientation ont été organisées dans l'ensemble des communes de la



wilaya, selon ce cadre, soulignant que l'initiative avait pour objectif "d'informer davantage sur les diverses filières disponibles, souvent méconnues par beaucoup de jeunes, notamment en milieu rural". Les différents établissements de la formation professionnelle de la wilaya connaissent, depuis le début des inscriptions en décembre dernier, une affluence de jeunes désireux accéder à la formation pour cette session, a signalé la même source qui a annoncé que les inscriptions prendront fin le 23 février courant. Le secteur de la formation professionnelle dispose dans la wilaya de Constantine de 21 établissements de formation dont trois instituts spécialisés, 17 centres et une annexe.

APS

CHLEF

Plus de 3.700 postes budgétaires alloués à la wilaya en 2013

Plus de 3.700 postes budgétaires ont été ouverts durant l'exercice 2013 dans la wilaya de Chlef, a révélé, jeudi, le directeur local de la Fonction publique, lors d'une rencontre consacrée à l'explication des dispositions gouvernementales relatives aux nouveaux mécanismes de recrutement. Ces nouveaux postes, dont un grand nombre a été pourvu, concernent tous les secteurs en rapport avec la Fonction publique, a-t-il indiqué, précisant que les postes encore vacants seront pourvus avant le 10 mars prochain. Dans ce contexte, il a expliqué à l'assistance, constituée notamment d'élus et de personnel administratif, les procédures et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans les entreprises et administrations publiques en application des circulaires du Premier ministre. Selon des données de la direction de la Fonction publique, 42.323 fonctionnaires régis par le système de la Fonction publique opèrent dans la wilaya de Chlef, dont 34.970 sont des permanents répartis sur les directions, les administrations et les collectivités locales, les communes en l'occurrence.

APS

SAÏDA, PÔLE URBAIN À TAFRAOUA

Projet de 10.000 logements proposé à la réalisation

Un dossier pour la création d'un projet d'édification d'une nouvelle ville dans la zone de Tafraoua, avec un pôle urbain de 10.000 logements, a été adressé au ministère de l'Habitat, a-t-on appris auprès du wali de Saïda. Saïd Meziane a expliqué, lors d'une rencontre avec la société civile, tenue jeudi soir au niveau de la daïra d'Aïn Lahdjar, que ce nouvel ensemble urbain sera édifié sur un périmètre non agricole de 300 hectares dans la zone de Tafraoua, relevant de la commune de Sidi Ahmed (Aïn-Lahdjar). "La caractéristique de ce projet est qu'il est non loin du grand pôle industriel qui s'étale sur une superficie de 200 hectares qui se destine à la création de nouveaux projets d'investissements devant imprimer une dynamique économique et assurer de postes d'emploi nouveaux au profit des jeunes", a expliqué le wali. 66 projets d'investissement, situés en majorité dans la zone d'activité d'Aïn-Lahdjar, ont été agréés, à l'instar des unités de montage de transformateurs électriques, de fabrication de clous, des tubes souples et de matériels agricoles, devant engendrer 1.822 postes d'emploi.

UKRAINE

Signature d'un accord entre les parties en conflit

Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch et les responsables de l'opposition ont signé vendredi en présence des médiateurs européens un accord de sortie de crise en Ukraine, rapportent des médias. Cet accord prévoit des concessions majeures à l'opposition, dont une élection présidentielle anticipée, la formation d'un gouvernement de coalition et une réforme constitutionnelle. Les violences dans le centre de Kiev ont fait 77 morts depuis mardi, les policiers ayant tiré sur des manifestants à balles réelles. Par ailleurs, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a appelé le gouvernement et l'opposition en Ukraine à "passer des paroles aux actes" en mettant en œuvre l'accord de sortie de crise. Cet accord "est un compromis nécessaire pour lancer l'indispensable dialogue politique" permettant à l'Ukraine de s'extraire de la crise, a jugé M. Van Rompuy. "Il est désormais de la responsabilité de toutes les parties d'être courageuses et de passer des paroles aux actes", a-t-il ajouté.

OBAMA REÇOIT LE DALAI LAMA

La Chine proteste

Barack Obama devait recevoir vendredi dernier le Dalaï Lama, à la grande fureur du régime communiste chinois qui a mis en garde les Etats-Unis contre les "conséquences négatives graves" d'une telle entrevue avec sa bête noire. La rencontre entre M. Obama et le Dalaï Lama est prévue à 10h00 (15h00 GMT) à la Maison-Blanche. L'exécutif américain en a refusé l'accès à la presse. Dans le but apparent d'atténuer la colère de Pékin, la présidence des Etats-Unis a, en outre, organisé cette réception dans la salle des cartes de la Maison-Blanche et non le prestigieux Bureau ovale, réservé aux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers. "Nous exhortons les Etats-Unis à prendre en compte de façon sérieuse l'inquiétude de la Chine et à immédiatement annuler la rencontre prévue", a indiqué le ministère chinois des Affaires étrangères. L'entretien prévu vendredi entre M. Obama et le Dalaï Lama serait une "grossière ingérence dans les affaires intérieures de la Chine", a ajouté le ministère dans un communiqué, en précisant avoir transmis aux autorités américaines les "protestations solennelles" de la Chine.

SOMALIE, ATTENTAT CONTRE LE PALAIS PRÉSIDENTIEL

Le président s'en sort indemne

Le palais présidentiel de Mogadiscio a été visé vendredi par un spectaculaire attentat "commando", revendiqué par les islamistes Shebab, qui a fait plusieurs morts mais duquel le dirigeant somalien est sorti indemne, selon des responsables somaliens et onusiens.



Une voiture piégée a d'abord explosé contre l'enceinte du complexe, pourtant très sécurisé. Ont immédiatement suivi une dizaine d'hommes armés, qui ont pu pénétrer dans l'enceinte, ont rapporté des sources sécuritaires et des témoins. Le gouvernement somalien a assuré avoir repris le contrôle de la situation après l'attaque. "Le président (Hassan Cheikh Mohamoud) vient de m'appeler pour dire qu'il n'était pas blessé", a déclaré sur Twitter le représentant spécial de l'Onu pour la Somalie, Nick Kay, ajoutant que l'attaque avait coûté la vie à plusieurs autres personnes.

Selon un haut responsable gouvernemental s'exprimant sous couvert d'anonymat, un membre du cabinet du Premier ministre et un ancien chef-adjoint des services de renseignements figurent parmi les victimes.

"Selon les premières informations, une voiture piégée a heurté la grille et explosé, puis des hommes armés ont suivi", a, de son côté, expliqué un policier, Mohamed Ali. Selon un témoin, Hussein Isa, un

kamikaze, a foncé à bord de la voiture remplie d'explosifs contre le mur d'enceinte. Un autre véhicule, avec à son bord les hommes armés, a immédiatement suivi. Des échanges de coups de feu ont alors été entendus, a poursuivi ce témoin, qui se trouvait dans un bâtiment proche. Selon des journalistes de l'AFP présents à proximité du palais, les coups de feu avaient cessé vers 12h00 GMT, mais la zone restait bouclée par les forces de sécurité somaliennes et des soldats de la Force de l'Union africaine en Somalie (Amisom). "La situation est revenue à la normale, sous contrôle des forces de sécurité", a affirmé le ministre de la Sécurité nationale, Abdikarim Hussein Guled, devant la presse, affirmant que les forces de sécurité avaient "tué des terroristes".

Attaques de plus en plus sophistiquées

Les islamistes Shebab, affiliés à Al-Qaïda et qui ont juré la perte des autorités somaliennes, ont immédiatement revendiqué cette attaque. "Nos commandos ont

attaqué le prétendu palais présidentiel pour tuer ou arrêter ceux qui sont à l'intérieur", a déclaré à l'AFP leur porte-parole Aziz Abu Musab. Il a expliqué que "l'assaut" envoyait le message "qu'aucun endroit n'est sûr pour le gouvernement apostat" "L'aéroport, le soi-disant palais présidentiel, comme tout autre endroit en Somalie peuvent être attaqués suivant nos plans", a ajouté le porte-parole des insurgés islamistes. Le président somalien, dont l'arrivée au pouvoir avait déclenché un vent d'optimisme parmi la communauté internationale, avait déjà été la cible d'un attentat moins de 48 heures après son élection en septembre 2012. Des kamikazes s'en étaient pris à un hôtel où le nouveau chef de l'Etat séjournait encore. Hassan Cheikh Mohamoud n'avait déjà alors pas été blessé.

L'attaque de vendredi contre le palais présidentiel intervient également une semaine à peine après un autre impressionnant attentat dans la capitale somalienne, lui aussi revendiqué par les Shebab.

SYRIE, RÉINSTALLATION DES RÉFUGIÉS

L'Appel de l'Onu

L'Onu a demandé vendredi dernier aux pays d'accroître leur participation au programme de réinstallation des réfugiés syriens, expliquant être désormais à la recherche de 100.000 places supplémentaires. Pour les réfugiés qui, en raison de risques divers, ne pourront pas retourner dans leur pays d'origine dans un avenir prévisible, mais qui en même temps n'ont aucune perspective de séjour durable dans le premier Etat dans lequel ils ont trouvé refuge, la réinstallation dans un autre pays reste souvent la seule solution. Concrètement, il s'agit de transférer des réfugiés d'un pays à un autre : généralement de pays proches des zones de conflit

vers des pays plus riches, offrant un accueil de meilleure qualité. En 2013, le Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) avait indiqué avoir besoin de 30.000 places pour réinstaller des réfugiés syriens. Au final, quelque 18.800 réfugiés syriens ont pu être réinstallés dans 20 pays, l'Allemagne en a accueilli plus de 10.000, a indiqué vendredi un porte-parole du HCR, Dan McNorton. Selon le HCR, l'objectif des 30.000 pour l'année 2013 devrait être atteint grâce aux Etats-Unis, principal pays de réinstallation dans le monde des réfugiés de toutes nationalités. Désormais, le HCR estime avoir besoin de 100.000 places de réinstal-

lation supplémentaires pour les réfugiés syriens, a annoncé M. McNorton. "Le HCR s'attend, toutefois, à ce qu'un nombre croissant de réfugiés syriens vulnérables auront besoin d'être réinstallés", a-t-il averti. Le conflit en Syrie, qui va entrer dans sa quatrième année, a fait plus de 140.000 morts et déplacé des millions de personnes de leur foyer. Actuellement, près de 2,5 millions de Syriens ont quitté le pays, s'installant principalement dans les pays voisins : 935.000 au Liban, 574.000 en Jordanie, 613.000 en Turquie, 223.000 en Irak et 134.000 en Egypte, selon le HCR.

PALESTINE, POUR ROUVRIRE UNE RUE EN CISJORDANIE

Dix blessés dans une marche

Des centaines de manifestants palestiniens et étrangers ont réclamé, vendredi, la réouverture d'une des principales rues d'El-Khalil, en Cisjordanie occupée, fermée il y a 20 ans. Une dizaine de manifestants ont été blessés par des balles caoutchoutées et trois par inhalation de gaz lacrymogènes lors de heurts avec l'armée d'occupation, qui a arrêté au moins trois d'entre eux,

selon des sources médicales et des témoins. Les protestataires ont défilé d'une mosquée de la ville à une position militaire israélienne sur la rue Al-Chouhada (rue des Martyrs), scandant "Halte à l'occupation" et "Ni occupation ni colonies". La rue, une des artères commerciales d'El-Khalil, a été fermée de façon permanente par l'armée il y a 20 ans à la demande des colons juifs installés

dans la partie de la ville sous contrôle israélien, à la suite du massacre par un colon de 29 musulmans en prière. Le vendredi 25 février 1994, Baruch Goldstein, médecin de la colonie voisine de Kyriat Arba, avait mitraillé au fusil automatique M-16 les fidèles musulmans dans la mosquée d'Ibrahim, avant d'être lynché par les survivants.

Deux mois après son lancement toujours un engouement pour la 3G



Les deux opérateurs de téléphonie mobile, à savoir Mobilis et Ooredoo, ont réussi en seulement deux mois après le lancement de la 3G à séduire les Algérois. En effet, les guichets réservés à cette prestation au niveau des agences de ces deux opérateurs à Alger connaissant une affluence de plus en plus croissante, a constaté l'APS.

Page 12



LG Algérie lance sa TV Oled incurvée

LG s'oriente vers le haut de gamme et surprend avec un nouveau téléviseur Oled 55EA980V signé par LG Electronics. Présenté au CES de Berlin en septembre 2013, la première TV Oled de LG est désormais disponible en Algérie.

Page 13

Deux mois après son lancement, toujours un engouement pour la 3G

Les deux opérateurs de téléphonie mobile, à savoir Mobilis et Ooredoo, ont réussi en seulement deux mois après le lancement de la 3G à séduire les Algérois. En effet, les guichets réservés à cette prestation au niveau des agences de ces deux opérateurs à Alger connaissent une affluente de plus en plus croissante, a constaté l'APS.

Si aux premiers jours du lancement de la commercialisation de la 3G de la téléphonie mobile à la mi-décembre 2013 les agences des deux opérateurs avaient connu un rush de clients curieux de découvrir cette nouvelle prestation, l'engouement pour la 3G se fait, publicité aidant, de plus en plus manifeste. Conquis par cette technologie tant attendue, les férus d'Internet ne se posent plus de question sur les modalités d'utilisation mais leur premier souci est d'acquiescer cette technologie.

Djazia qui a vite fait de se procurer un nouveau téléphone mobile haut de gamme pour pouvoir bénéficier des services de la 3G estime toutefois que le volume de connexion à Internet à haut débit n'est pas suffisant. "Il faut savoir l'utiliser", soutient-elle. L'opérateur Mobilis propose dans le cadre des services de la 3G plusieurs offres allant de 500 méga-octet à 4 giga-octet. Le client peut également choisir des offres allant de 750 DA par mois à 3.000 DA. Bien que l'affluente vers cette nouvelle technologie n'ait pas faibli, les clients s'accrochent à la nécessité de réviser le volume de consommation et des prix proposés.

Les préposés à l'accueil et à l'orientation au niveau des agences des deux opérateurs évoquent, pour leur part, un changement de comportement des clients qui au début voulaient seulement des explications et se présentent désormais pour se procurer



cette nouvelle technologie et demandent des informations sur les dernières offres en la matière. Les clients sont beaucoup plus intéressés par la formule prépayée de la 3G plutôt que celle d'un abonnement mensuel. 75% de l'ensemble des clients désirent se procurer la 3G de la téléphonie mobile ou se renseigner sur ses prestations, relève le responsable de l'agence Mobilis "Sofia", Yacine Mehdi Lakhdari, pour qui ce chiffre dénote l'intérêt des clients à l'égard de cette nouvelle technologie qui incite l'entreprise à réfléchir à l'avenir à de meilleures offres avec des prix concurrentiels.

Djezzy lance sa 3G avant la fin du 1er trimestre 2014

Dans une visite de travail qui l'a menée à

(Internet, Téléphonie et autre), selon la même responsable. Concernant le réseau de téléphonie fixe, plus de 177.260 abonnés ont été recensés dans la Capitale de l'Ouest du pays. La capacité est de 299.356, soit un taux de saturation de près de 60%. Quant à la densité de téléphonie mobile est estimée à 115% avec 1.863.913 abonnés pour les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djezzy). Pour le nombre d'abonnés à l'ADSL, sous toutes ses formules (Fawri, Easy, Anis, Anis+ et Fawri+) est estimé à 71.509 abonnés, tandis que la capacité est de 100.428 avec un taux d'occupation de 71,20%.

Interrogée, par ailleurs, sur le bilan de la téléphonie de 3^e génération, Mme Dourdour s'est déclarée satisfaite des conditions de lancement et de déploiement de la 3G dans les premières wilayas touchées par cette opération. "Dans toutes les wilayas où la 3G a été lancée, il y a un véritable engouement des jeunes pour les formules proposées par les deux opérateurs de téléphonie mobile. Les résultats sont très satisfaisants et aucune remarque négative n'est faite", a-t-elle déclaré à Oran. Elle affirme, dans ce cadre, que l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) effectue actuellement des contrôles dans les wilayas où les services 3G sont commercialisés par l'opérateur historique Mobilis et par Ooredoo.

Abordant le retard accusé par Djezzy pour le lancement de la 3G, la ministre des TIC indique que "l'opérateur est en pleine préparation". Il lancera, poursuit-elle, "ses services 3G avant la fin du premier trimestre en cours".

Ebooks, Apple sous observation juridique

La cour d'appel fédérale américaine a rejeté une nouvelle demande d'Apple concernant son observateur dans l'affaire d'entente sur les prix des livres électroniques. Michael Bromwich reste en place, et l'entreprise doit se montrer coopérative. Les recours en justice d'Apple dans la fameuse affaire des ebooks se suivent et se ressemblent : la firme de Cupertino ne supporte pas son observateur Michael Bromwich depuis le départ, mais elle va tout de même devoir travailler avec lui encore un an et demi. La Cour d'appel des États-Unis pour le deuxième circuit a en effet rejeté la dernière d'Apple en date. Michael Bromwich, l'avocat nommé par la juge Denise Cote au poste d'observateur en

octobre 2013, reste donc en place au sein d'Apple pour s'assurer que l'entreprise respecte bien les lois antitrusts en matière de livres électroniques. Jusque-là, Apple semble avoir tout fait pour freiner le travail de Bromwich, notamment en empêchant d'interroger certains hauts cadres de l'entreprise. Néanmoins, la Cour d'appel a précisé que l'observateur n'a pas tous les pouvoirs : sa mission est d'observer et d'évaluer les pratiques de l'entreprise, et pas de prendre des mesures en cas de manquement. Il devra donc informer la juge Denise Cote de tout manquement. Par ailleurs, Michael Bromwich devrait voir son champ d'action limité concernant les rencontres avec les dirigeants de l'entreprise.

Mais ce recadrage, s'il satisfait le ministère de la justice américain, ne plait toujours pas à Apple : outre le caractère, jugé trop intrusif, de l'observateur, la société ne digère pas le fait de devoir rémunérer ce dernier... 1.100 dollars de l'heure. Une nouvelle procédure d'appel est en cours. Pendant ce temps, le procès visant à dédommager les consommateurs américains ayant pris part au sein de multiples actions collectives, toujours liées à l'affaire des livres électroniques, se prépare. Il devrait avoir lieu en mai.



En bref... ..

Pendant que les Américains parient sur le bitcoin...

D'un côté, un investisseur persuadé que la monnaie virtuelle sera partout dans 5 ans. De l'autre, un journaliste financier certain qu'elle n'existera plus. Au milieu, un pari arbitré par la radio new-yorkaise NPR qui s'est engagée, en janvier 2013, à poser une question à son audience : Avez-vous récemment acheté en bitcoin ? Si 10% ou plus répondent que oui, l'investisseur remportera ce pari. Si moins, le vainqueur est le journaliste financier. En jeu ? Une... paire de chaussettes Alpaca, première marque cotée avec la devise virtuelle.

...les Russes l'interdisent...

La Russie a allumé la flamme des Jeux Olympiques de Stochi mais n'a pas manqué d'éteindre celle du bitcoin. La monnaie virtuelle est désormais interdite sur le territoire russe et toute activité en monnaie virtuelle ou possession de bitcoin sera pénalisable. Par la même occasion, la Banque centrale russe a jugé bon de rappeler qu'une seule devise prévalait sur son sol : le rouble.

... pas d'update en vue pour Flickr sur Windows Phone...

Inquiet des performances de Flickr sur Windows Phone, un utilisateur a, sur un forum, conseillé à Yahoo de travailler sur une mise à jour de l'application. Le remerciement du feedback, le groupe a néanmoins répondu que ses efforts actuels portaient sur iOS et Android.

...éditez votre film Facebook...

Le réseau social Facebook a rajouté un bouton « Edit » à sa page « Facebook Lookback ». Il permet donc de modifier à sa convenance, en sélectionnant soimême les photos, le fameux film retraçant son histoire sur le site. Notons que cette option de personnalisation de la vidéo était supposée être installée dès le lancement du projet.

...Apple casse sa tirelire !

Longtemps pressé par Carl Icahn de changer leur stratégie boursière, les responsables d'Apple ont finalement cédé : hier, ils ont annoncé que le groupe avait, ces deux dernières semaines, racheté pour 14 milliards de dollars d'actions Apple. De quoi également compenser des résultats 2013 jugés décevants par les investisseurs.

LG Algérie lance sa TV Oled incurvée

LG s'oriente vers le haut de gamme et surprend avec un nouveau téléviseur Oled 55EA980V signé par LG Electronics. Présenté au CES de Berlin en septembre 2013, la première TV Oled de LG est désormais disponible en Algérie.

L'arrivée de l'Oled dans une déclinaison incurvée représente la révolution télévisuelle en Algérie, mais aussi dans le monde. Optimistes, les responsables de LG Algérie n'ont pas manqué de dévoiler leur objectif quant à ce nouveau produit. "Nous visons à commercialiser quelque 1.000 unités du LG Oled incurvé en 2014", a déclaré le directeur général de LG Algérie, Ahn Soo Wang, lors d'une conférence de presse organisée hier au niveau de son siège à Chéraga. Selon lui, après cette TV de 55 pouces, une deuxième déclinaison de ce produit en 77 pouces sera disponible en Algérie au deuxième semestre de l'année en cours. Lors de la présentation du LG Oled incurvé, Amina Hakimi, chef de produits téléviseur a indiqué que "chaque caractéristique du téléviseur Oled de LG a été étudiée pour optimiser votre expérience visuelle". En effet, la légère courbure de ce dernier permet d'avoir une distance égale entre les yeux et n'importe quel point de l'écran, fournissant la plus naturelle des sensations, en immersion totale dans l'image. Pour le support transparent du téléviseur Oled, LG marque une nouvelle avancée en matière d'innovation de design, créant une surprenante illusion d'écran flottant. Concernant le son, les haut-parleurs transparents qui équipent la TV Oled procurent une qualité sonore exceptionnelle pour un produit de cette finesse. "La fidélité sonore des haut-parleurs est impressionnante, tant dans le médium que dans les hautes fréquences", précise Mlle Hakimi. Le contrôle



de cette TV a été simplifié grâce à une nouvelle télécommande révolutionnaire de LG. A travers cette télécommande universelle, pilotez des périphériques externes utilisant la technologie Infra-rouge (Box, Blu-Ray, Home Cinéma...). Aussi, cette TV Oled permet de passer de la 2D à la 3D. Ne vous souciez plus du manque de contenus 3D, convertissez tout simplement la 2D en 3D. LG offre une technologie de conversion remar-

quablement avancée et pratique avec de meilleurs effets et un contrôle de la profondeur, de sorte à convertir instantanément n'importe quel contenu 2D en 3D. Grâce à sa qualité d'image inégalée et à son design innovant, le téléviseur Oled incurvé de LG a reçu de nombreuses récompenses telles que le prestigieux prix du Red Dot Design Award: Best of the Best 2013 et le prix européen EISA 2013-2014 du Design TV.

La plus grande attaque DDoS contre l'Europe et les Etats-Unis

Une attaque par déni de service (DDoS) a frappé de multiples serveurs aux Etats-Unis et en Europe en début de semaine. Il s'agit de l'attaque informatique de ce type la plus grande recensée à ce jour. La firme de sécurité CloudFlare indique avoir eu affaire à une attaque DDoS d'une puissance jamais vue auparavant : l'attaque par déni de service - qui consiste à bombarder des serveurs de requêtes pour les saturer - a ainsi atteint les 400 gigabits de données envoyées par seconde à son pic le plus élevé. C'est 100 Gb/s de plus que la cyber-attaque survenue en mars 2013 contre Spamhaus, qui avait à l'époque beaucoup fait parler d'elle. L'attaque a exploité le Network Time Protocol (NTP) qui permet de synchroniser les horloges des systèmes informatiques. En exploitant une faille du système, un attaquant x8 supérieure à la bande passante dont il dispose. Par exemple, un attaquant qui contrôle 10 machines à 1 Gb/s pourrait générer une attaque DNS de 80 Gb/s grâce à l'amplification. Dans le cadre de l'attaque du 11 février, les réponses des serveurs ont été redirigées vers d'autres serveurs, ce qui a multiplié



explique que le facteur d'amplification est de x8 en raison de la faille du système. Ainsi, un attaquant peut provoquer une attaque x8 supérieure à la bande passante dont il dispose. Par exemple, un attaquant qui contrôle 10 machines à 1 Gb/s pourrait générer une attaque DNS de 80 Gb/s grâce à l'amplification. Dans le cadre de l'attaque du 11 février, les réponses des serveurs ont été redirigées vers d'autres serveurs, ce qui a multiplié

l'amplification. Ce n'est donc pas la même démarche que celle notamment utilisée dans le cas de Spamhaus, qui exploitait, de son côté, l'amplification DNS, nécessitant l'emploi de serveurs DNS ouverts, ne filtrant pas les adresses IP qui rentrent en contact avec eux. Cette démarche est efficace, mais demande des efforts pour trouver suffisamment de serveurs DNS ouverts pour effectuer une attaque massive. De son côté, le protocole NTP propose une alternative de choix puisque 3000 serveurs actifs sont actuellement configurés pour répondre aux requêtes effectuées. Ce constat, ajouté à la faille de sécurité qui entraîne la multiplication des données renvoyées, offre une force de frappe considérable. Matthew Prince, le P-dg de CloudFlare, explique que les rejets de cette attaque se sont notamment fait ressentir en Europe, en plus des Etats-Unis. L'entreprise a fait de son mieux pour limiter les dégâts mais ajoute que l'attaque était "suffisamment importante pour poser problème même en dehors de son réseau, ce qui est très ennuyeux." Pour des questions de confidentialité, aucune information concernant les serveurs et entreprises ciblées par l'attaque n'a été divulguée. Néanmoins, le 11 février, Octave Klaba, le fondateur d'OVH, annonçait sur Twitter que le réseau de l'hébergeur faisait l'objet d'attaques DDoS dépassant largement les 350 Gbps. Aucune précision n'a été donnée par la suite, et même si le timing correspond avec l'attaque qu'évoque CloudFlare, le lien n'est pas établi.

InAir, le téléviseur à réalité augmentée

L'invention d'une start-up californienne fait appel à la réalité augmentée pour aider à choisir. En combinant le contenu web avec le programme télévisé, le système permet d'afficher les informations du net en 3D sur un seul appareil.

InAir prend la forme d'un gadget connecté qui vient se brancher entre la télévision et un box Internet. Avec ce dispositif, un téléviseur 3D peut afficher des informations supplémentaires juste sous le nez de l'utilisateur. Ces dernières flottent dans l'air et sont affichées de manière translucides entre le lui et l'appareil. Utilisé avec un téléviseur 2D, InAir superpose les données en rap-

port avec le programme visualisé sur l'écran. L'utilisateur peut contrôler le contenu diffusé via des gestes de la main grâce à Kinect ou Leap Motion.

Il est également possible d'en faire le contrôle via une application mobile pour iOS et Android. L'idée consiste à marier internet et télévision sur le même poste de diffusion afin d'enrichir l'expérience de l'utilisateur.



Big Mother transforme vos objets en objets connectés



En 2006 Nabaztag, le lapin communiquant créé par Rafi Haladjian, préfigurait l'Internet des objets, capable de lire les emails à voix haute, de diffuser des infos, de la musique et d'interagir. Le papa de Nabaztag revient en nous présentant une... maman. En créant Mother, la société Sen.se a repensé son concept en transformant tout objet du quotidien en objet connecté. Pour ce faire, Mother est constitué d'une base au look de poupée russe connectée à Internet. Elle est accompagnée de Motion Cookies dotés d'un accéléromètre, d'un thermomètre et réfléchissent à l'aide d'un processeur.

L'oreiller qui recharge les smartphones



Au-delà de son apparence, Power Pillow est un chargeur portatif qui renferme deux packs de batterie de 12.000mAh. Il peut recharger les gadgets nomades via USB dans la mesure où aucune prise électrique n'est disponible aux alentours. En outre, cela permet à l'utilisateur de mettre la

main sur son terminal pendant qu'il se détend tranquillement. Décliné en plusieurs motifs, l'oreiller lui-même est rembourré et dispose de deux câbles micro USB. Ses batteries sont relativement minces et peuvent être détachées de l'ensemble pour faciliter son transport en cas d'utilisation extérieure.

Silic, le T-Shirt... insalissable



Un vêtement qui résiste à l'eau et aux tâches grâce à la nanotechnologie. Baptisé Silic il a été mis au point par Aamir Patel à partir d'un tissu en polyester recouvert d'une infime couche de particules microscopiques de silice. L'ensemble crée une sorte de barrière à la surface du vêtement,

permettant de repousser toutes sortes de liquides et même la sueur. Comme le T-Shirt rejette l'humidité, il possède également des propriétés antimicrobiennes. Selon son créateur, Silic est en mesure de conserver ses capacités hydrofuges jusqu'à 80 lavages. De plus, il peut se laver à la main ou en machine aisément.

Snail Speaker, le haut-parleur... escargot

Le Snail Speaker (haut-parleur escargot) ressemble à un escargot au look futuriste. Le haut-parleur sera compatible avec pleins d'autres appareils média, dont les appareils sous iOS, Android, Windows Phone... tant qu'il y a une prise casque jack 3.5mm. Il aura une autonomie de batterie jusqu'à 3 heures de lecture et il se chargera aussi via USB, alors vous pouvez toujours le brancher sur votre ordinateur pour le charger.



PREMIER CONCERT DE LA CHANTEUSE ALGÉRO-BRÉSILIENNE ANISSA BENSALAH À ALGER

Véritable fusion identitaire !!

Le public algérois était invité à explorer l'univers musical particulier, fait de rencontres et fusions improbables, de la chanteuse algéro-brésilienne Anissa Bensalah qui a animé jeudi un concert à Alger.

Lors de ce concert, organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la chanteuse a baladé son public avec sa voix puissante et poignante au timbre proche des tziganes dans une ambiance samba et bossanova propre de la musique brésilienne. La musique forro, musique traditionnelle brésilienne, faisait aussi partie du spectacle d'Anissa Bensalah avec les instruments de percussion qui lui sont propres comme le triangle et les tambourins ainsi que la danse traditionnelle l'accompagnant. Véritable fusion identitaire, de père algérien et de mère brésilienne, cette chanteuse née à Haïti, introduit de légères influences rythmiques orientales, une part de jazz classique avec une petite section cuivre et une basse sur laquelle elle raconte sa recherche de son identité tant sur le plan administratif que culturel. Habituee de la scène depuis l'âge de 15 ans, Anissa Bensalah s'est essayée à interpréter, entre autres, des textes du poète syrien Adonis sur compo-



sitions de musique brésilienne, ou à déclamer quelques vers du poète palestinien Mahmoud Darwich traduits en français. Malgré une diction incompréhensible en arabe, Anissa Bensalah a présenté un titre dédié aux enfants palestiniens et dénonçant le mur de la honte qui a séduit le public par sa mélodie tantôt mélancolique tantôt guerrière et les expressions scéniques de la chanteuse. Chantant parfois assise, la jeune chanteuse a insufflé une ambiance très

spirituelle dans la salle de par son jeu de scène oscillant entre des danses tribales énergiques, des pas timides de forro et une présence effacée. Dans un esprit jazzy, les quatre musiciens accompagnant la chanteuse se sont aussi offerts une petite session d'improvisation chacun pour mettre en avant leur apport instrumental et leur maîtrise. Avec sa prestation, Anissa Bensalah a présenté au public un dialogue musical entre ses diverses origines et influences cul-

turelles, elle qui a vécu entre Haïti, Dakkar et Beyrouth et qui a été révélée par un album chanté en portugais, en arabe et en français sorti en 2013 intitulé "Matriz".

LE FILM "ENFANTS DES NUAGES, LA DERNIÈRE COLONIE" VA ÊTRE PROJETÉ EN FRANCE

Enfin, le monde commence à se conscientiser !

"*Enfants des Nuages, la dernière colonie*", un documentaire réalisé par Alvaro Longoria sur la marginalisation politique du peuple sahraoui, plongé dans la tourmente de l'occupation et de la passivité du gouvernement espagnol face à l'occupation de son ancienne colonie par le Maroc, sera en salle en France à partir du 30 avril prochain, a-t-on appris, vendredi, auprès de ses promoteurs. Le film a pu trouver un distributeur en France, suite à la visite de Javier Bardem et Alvaro Longoria, organisée par l'association Espanolas en Paras pour présenter le film pour la première fois dans la capitale

française, précisent les mêmes sources à l'APS, selon lesquelles un distributeur sortira le film "*Enfants des Nuages, la dernière colonie*", le 30 avril prochain dans les salles en France. Ce film documentaire (2012) examine la situation actuelle en Afrique du Nord et la responsabilité des puissances occidentales, notamment les Etats-Unis et la France, ainsi que leurs stratégies basées sur le principe de la Realpolitik, appliquées au Sahara occidental, la dernière colonie africaine, selon l'Onu. Il est présenté comme un voyage "*très personnel*" du producteur Javier Bardem qui guide le spectateur sur le chemin sinueux de la

diplomatie mondiale et dévoile la réalité d'un peuple abandonné. Primé aux festivals de Berlin, Toronto, San Sebastian (Espagne) en 2012, et distingué par le Prix Goya en 2013 du meilleur film documentaire, ce film espagnol d'une durée d'une heure et 20 minutes, a été présenté pour la première fois mardi dernier en France. Cette "*avant-première française*" s'est déroulée en présence du réalisateur, du producteur, de la militante sahraouie Aminatou Haïdar et de la présidente du Centre Robert F Kennedy pour la justice et les droits de l'homme, Kerry Kennedy.

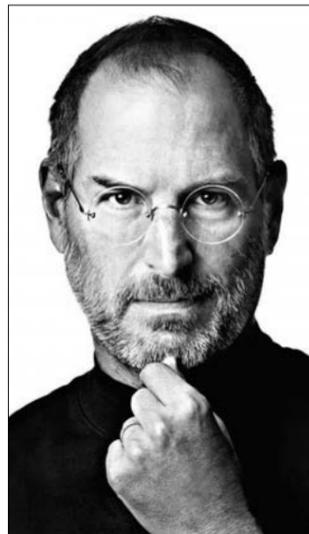
STEVE JOBS, SNOOPY OU JOHN LENNON BIENTÔT SUR DES TIMBRES AMÉRICAINS

Une initiative qui pourrait toutefois créer la controverse...

Steve Jobs, John Lennon, Snoopy ou le militant pour les droits des homosexuels Harvey Milk vont bientôt partager un privilège rare en ayant des timbres à leur effigie créés par la Poste américaine. La sélection du Britannique John Lennon pourrait toutefois créer la controverse auprès des puristes puisque normalement les personnalités retenues ne sont que des Américains. Il figure en tout cas dans la liste secrète que s'est procuré vendredi le Washington Post. Ces timbres à l'effigie d'icônes de la culture

populaire sont destinés à aider la Poste américaine, dont la situation financière est actuellement très délicate, et à attirer une nouvelle génération de collectionneurs. De nouveaux timbres vont également être édités en 2014 et 2015 à l'attention des baby boomers, avec plusieurs chanteurs emblématiques des années 1970 comme Janis Joplin, Jimi Hendrix ou James Brown. La Poste américaine va par ailleurs rééditer son timbre le plus populaire de tous les temps, qui représente Elvis Presley, et d'autres grands classiques, gâteaux de mariage, cœurs ou

fleurs, utilisés en de nombreuses occasions. La Poste américaine a cependant prévenu que la liste des personnes et sujets sélectionnés n'était pas encore arrêtés définitivement. Parmi les personnalités envisagées pour les années à venir figurent Bill Clinton, George W. Bush, Barack Obama, Michael Jackson, des requins ou le personnage de dessin animé "*Dora l'exploratrice*". Le service postal américain aime garder le secret sur ses projets de nouveaux timbres afin de générer du "*buzz*" avant chaque sortie.



8e FESTIVAL MUSICAL "JEUNES VIRTUOSES" DE TUNIS

Les frères Guemmat en conquérants !

Deux musiciens algériens, Mohamed Younes Guemmat (clarinette) et Ahmed Rami Guemmat (luth) participent au 8ème Festival "jeunes virtuoses" qu'organise le Centre de musique arabe et méditerranéenne "Nedjma zahra" à Sidi-Bousaïd (banlieue de Tunis) du 24 février au 1er mars prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs. Les deux frères Guemmat, fils du musicologue Abderrahmane Guemmat, se produiront au cours de cette manifestation artistique, aux côtés d'un duo italien. Originaires de Bousaâda, Mohamed Younes, 23 ans, et Ahmed Rami, 17 ans, présenteront au public des partitions de musique composées par leur père, tels "*la langue Zidane*", "*Ichtiak*", "*Le rêve*", "*Ayami*", ou encore "*L'amoureux de la nuit*", selon une déclaration à l'APS de Abderrahmane Guemmat. Les deux frères accompagnés de leur père, avaient déjà participé à plusieurs manifestations artistiques, dont le festival culturel international de chorale à Constantine (2013), le festival de musique classique à Sétif (2010), et avaient remporté la première place au festival de Bordj-Bou Arréridj (2013). Cette manifestation qui sera marquée par la présentation de musiques aussi bien orientales qu'occidentales, verra la participation de jeunes musiciens âgés de moins de 25 ans venus de Tunisie, d'Allemagne, d'Italie, de France, du Portugal, d'Autriche, d'Espagne, dont plusieurs d'entre eux ont obtenu des prix internationaux. "*Jeunes virtuoses*" est le nom du festival organisé pour la première fois en 2005 et se veut un trait d'union entre les musiques arabe et européenne, selon ses organisateurs.

CATARACTE

Savoir reconnaître les premiers signes ?

La cataracte résulte d'une opacification du cristallin. Le nombre de personnes concernées augmente avec l'âge, mais certaines personnes jeunes peuvent être touchées, imposant une opération précoce de la cataracte.

Au final, une personne sur deux sera concernée par la cataracte... Le cristallin permet la mise au point et la formation d'une image nette sur la rétine. Or celui-ci peut s'opacifier progressivement, empêchant plus ou moins la lumière de passer, avec pour résultat une vision qui se brouille et s'amenuise. C'est la cataracte.

Le vieillissement contribue à l'apparition de la cataracte : le cristallin vieillit.

Mais il existe bien d'autres facteurs pouvant favoriser la survenue d'une cataracte.

Facteurs de risque de la cataracte :

- Le vieillissement
- Des antécédents familiaux de cataracte.
- Certains médicaments (cortisone, radiothérapie...)
- Le tabac.
- Certains maladies (diabète...)
- Les fortes expositions au soleil
- Un traumatisme oculaire ou un traitement chirurgical de l'œil.

Premiers signes

- La baisse de l'acuité visuelle est le premier signe, mais elle s'installe très progressivement, durant des mois, voire des années
- Hypersensibilité à la lumière (photophobie)
- Éblouissement en contre-jour, lors du passage de la lumière à l'obscurité
- Sensation d'éblouissement ou d'aveuglement la nuit, rendant la conduite de nuit difficile
- Présence d'un halo autour des sources lumineuses



- Sensation de brouillard
- Modification de la vision des couleurs (seuls les rouges et les orangés demeurent bien perçus)
- Baisse de la vision des contrastes
- Les objets semblent plus ternes, grisâtres, délavés, moins lumineux
- Sensation de vision double.

Opération de la cataracte...

La cataracte ne peut pas être corrigée à l'aide de lunettes puisqu'il existe un obstacle visuel dans l'œil : le cristallin ne laisse plus passer suffisamment de lumière.

Il faut donc recourir à une intervention chirurgicale.

L'opération de la cataracte consiste à remplacer le cristallin par un implant.

Le cristallin est détruit en petits morceaux à l'intérieur de l'œil, lesquels sont ensuite aspirés avant d'insérer un cristallin artificiel.

L'intervention se déroule le plus souvent en ambulatoire (sans nuit à l'hôpital).

Aujourd'hui, il existe des implants permettant de corriger en partie un autre défaut visuel en plus de la cataracte (myopie, hypermétropie).

Quand se faire opérer ?

À partir de soixante ans, presque tout le monde présente un début de cataracte, plus ou moins gênant. Mais la cataracte peut aussi se manifester dès 40-50 ans.

Le critère numéro 1 de décision est la baisse de la vision et la gêne occasionnée. C'est ainsi que certaines personnes jeunes sont opérées, souvent motivées par la poursuite des activités professionnelles, mais aussi pour permettre la poursuite de la conduite chez les plus âgées.

L'opération de la cataracte est très fréquente et les résultats sont généralement excellents. Cette intervention est cependant délicate et nécessite de choisir un chirurgien expérimenté, exerçant dans un établissement pratiquant chaque année un nombre important d'opérations et disposant d'un bloc opératoire dédié à l'ophtalmologie.

Peut-on prévenir la cataracte ?

Protégez vos yeux du soleil, en portant été comme hiver des lunettes de soleil et un chapeau à larges bords. Mangez suffisamment de fruits et légumes, les antioxydants étant protecteurs. En cas de diabète, maintenir sa glycémie sous contrôle.

PRURIT ANAL

Quelles causes, quelles thérapies ?

Les démangeaisons anales, ou prurit anal, peuvent avoir plusieurs origines. Le point sur les causes possibles des démangeaisons anales : maladies de l'anus, parasites, affections cutanées, hémorroïdes...

Le prurit anal touche plus souvent des hommes que des femmes. Irritations, sensation de brûlures, puis démangeaisons s'accompagnant d'un irrésistible besoin de se gratter...

Le prurit anal est un symptôme fréquent et bénin, mais qui peut se compliquer en raison du grattage justement. Il est donc nécessaire de soigner ces démangeaisons, idéalement en traitant la cause.

Quelles sont les complications potentielles des démangeaisons anales ?

Le grattage peut aisément provoquer des lésions, lesquelles peuvent se surinfecter, provoquant des plaies difficiles à soigner de par leur localisation.

Ces plaies qui s'auto-entretiennent en raison du besoin impérieux de gratter, rendent souvent la cause difficile à identifier.

Quelles sont les causes du prurit anal ?

Le plus souvent, on ne retrouve pas de cause aux démangeaisons anales (un cas sur deux environ), sinon l'origine peut être d'une maladie de l'anus, de la peau, voire des parasites ou des hémorroïdes.

Maladies de l'anus :

Une fistule anale (formation d'un conduit entre le canal anal et la peau autour de l'anus généralement due à une infection locale des glandes d'Herman et Desfosses) : écoulements purulents au niveau de l'anus provoquant des démangeaisons anales.

Le traitement est chirurgical : on procède à une résection de la fistule.

Une fissure anale (plaie cutanée au niveau de l'anus provoquée par une constipation chronique, des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la maladie de Crohn, l'accouchement ou certaines pratiques sexuelles) : vives douleurs, écoulements de sang et prurit anal.

Le traitement repose le plus souvent sur des médicaments à base de stéroïdes (crèmes, suppositoires...), cicatrisants, laxatifs ou qui dilatent les vaisseaux sanguins. Les hémorroïdes s'accompagnent souvent de fortes démangeaisons dans la zone anale.

Les parasites comme les vers intestinaux de type oxyures (surtout chez les enfants). Le traitement repose sur des vermifuges.

Une mycose digestive (infection intestinale par des champignons). Le traitement est antifongique.

Il existe également des facteurs favorisant ou déclenchant des démangeaisons anales, comme : la consommation d'alcool, d'épices, l'obésité et le diabète.

Enfin, certaines causes sont allergiques et irritantes : savons antiseptiques, déodorants, parfum, papier toilette, certains sous-vêtements, etc.

Quel traitement ?

Le traitement des démangeaisons anales est celui de la cause. Lorsque celle-ci n'est pas identifiée, les lésions sont traitées localement à l'aide de médicaments cicatrisants et diminuant l'inflammation. Évidemment, l'hygiène est primordiale, et surtout le lavage et le séchage de cette zone délicate.

Il est recommandé de ne pas tarder pour consulter, même si le sujet peut sembler délicat à aborder avec le médecin, car plus les lésions sont bénignes et donc traitées tôt, plus la guérison est rapide et inversement.

Peut-on prévenir le prurit anal ?

Idéalement, après chaque selle, lavez la zone anale avec un savon doux ou un produit sans savon.

Pour vous essuyer, utilisez du papier hygiénique non parfumé et non coloré.

Ne frottez pas mais tamponnez. A défaut, utilisez un morceau de coton imprégné de lait hydratant.

Portez des sous-vêtements larges et en coton.

Évitez les aliments irritants : alcool, épices, café, chocolat...

LIGUE 2 (20e JOURNÉE), UNE PREMIÈRE DANS LES ANNALES DU FOOTBALL PROFESSIONNEL

Match arrêté à El-Khroub pour insuffisance numérique

Le fait marquant de cette 20e journée est l'arrêt du match entre l'AS Khroub et l'USM Annaba dès le coup d'envoi de la seconde mi-temps pour insuffisance numérique des joueurs annabis alors que l'équipe locale menait au score 6 à 0.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Annaba s'est retrouvée avec six joueurs seulement sur le terrain en seconde période après la sortie sur blessure de trois autres joueurs ce qui a contraint l'arbitre à mettre fin aux débats. Une première dans les annales depuis l'instauration du professionnalisme.

La 20e journée de Ligue deux disputée avant-hier vendredi n'a pas connu de changement dans le classement général, puisque l'USM Bel-Abbès reste toujours leader avec 36 points malgré sa défaite, alors que la place de dauphin est partagée, désormais, par trois clubs, à savoir l'USM Blida, ASM Oran et US Chaouia, avec 33 points chacun.

Le leader USM Bel-Abbès n'a pas eu la mission facile contre l'O Médéa, une formation coincée dans le ventre mou du classement. L'équipe locale n'a pas raté la venue du leader pour signer une précieuse victoire qui lui permet de remonter à la septième place au classement général, soit à quatre unités du deuxième au classement. Les joueurs d'Abdelkrim Bira, qui savaient que leur mission aller être difficile à Médéa, concèdent une défaite, mais qui ne change rien au classement général puisque ils sont toujours leaders.

L'affiche de cette 20e journée entre l'US Chaouia et l'ASM Oran n'a pas connue de vainqueur. Grâce à ses quarts victoires lors des 5 dernières journées, cette formation de Chaouia a effectué une remontée spectaculaire au classement pour occuper



la troisième position au classement général. L'ASM Oran, son adversaire du jour, a concédé un cinquième match nul de suite et occupe, désormais, la troisième place. L'USM Blida a qui effectué un périlleux déplacement pour affronter l'Amel Boussaâda, qui lutte pour son maintien, est revenu bredouille. Les Blidéens, qui restent sur une large victoire contre l'USMM Hadjout, ont été mis à rude épreuve par cette formation de Boussaâda qui mise beaucoup sur ses matches à domicile pour rester toujours en Ligue

deux. Une précieuse victoire qui permet à Boussaâda de remonter à la 10e place au classement général, avec un total de 27 points dans son escarcelle.

La bonne affaire de cette nouvelle journée fut l'œuvre du NA Hussein Dey, auteur d'une belle victoire en déplacement chez l'ES Mostaganem (1-2). Le NA Hussein Dey, qui s'est relancé dans la course à l'accession après sa victoire contre l'AS Khroub, n'a pas eu la tâche difficile contre la lanterne rouge qui a déjà mis les deux pieds en division amateur.

Le WA Tlemcen n'a pas raté la venue du MC Saïda pour renouer avec les succès. Cette formation de la ville des Zianides, qui reste sur une défaite en déplacement chez l'AB Merouana, a su comment rectifier le tir et rejoint les équipes de tête.

Le MSP Batna a réussi également une bonne opération en quittant la zone rouge après sa victoire à domicile contre l'AB Merouana sur le score de deux buts à un.

M. S.

Résultats et classement	
US Chaouia - ASM Oran	2-2
MSP Batna - AB Merouana	2-1
ES Mostaganem - NA Hussein-Dey	1-2
WA Tlemcen - MC Saïda	2-0
A Boussaâda - USM Blida	1-0
O Médéa - USM Bel-Abbès	1-0
AS Khroub - USM Annaba	6-0
<i>(match arrêté pour insuffisance numérique des joueurs de l'USM Annaba)</i>	

Classement :	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	36	20
2. USM Blida	33	20
--. ASM Oran	33	20
--. US Chaouia	33	20
5. WA Tlemcen	32	20
--. NA Hussein-Dey	32	20
7. O Médéa	29	20
8. MC Saïda	27	20
--. AB Merouana	27	20
--. A. Boussaâda	27	20
11. AS Khroub	24	19
12. USMM Hadjout	23	19
--. MSP Batna	23	20
14. USM Annaba	20	19
15. CA Batna	18	19
16. ES Mostaganem	8	20

TIR SPORTIF/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Un titre africain et 3 médailles d'argent pour l'Algérie

L'Algérie a remporté un titre africain et trois médailles d'argent aux 11es Championnats d'Afrique des nations (CAN) de tir sportif dont les compétitions se poursuivent au Caire jusqu'au 26 février, a-t-on appris vendredi auprès du président de la Fédération algérienne de tir sportif (FATAS), Rabah Bouzid, actuellement en Egypte.

Le titre africain a été l'œuvre de Houda Chaâbi au 10m Carabine Air Comprimé (seniors) qui a dominé ses adversaires égyptienne, tunisienne, entre autres. Dans l'épreuve du 10m pistolet par équipes, l'équipe algérienne, composée de Ziad Fateh, Adel Lacheheb et Adjabi Amine ont gagné l'argent, derrière l'Egypte et devant la Tunisie. La troisième consécration algérienne a été remportée par le tireur Ali Benali Mokhtar, dans l'épreuve du Trap (plateau). L'épreuve a permis à l'Egypte de s'adjuger l'or et le bronze. Les deux autres tireurs algériens engagés dans l'épreuve, Bouali Salaheddine et Abid Foued, se sont contentés, respectivement, de la 5e et 6e places, dans une finale créditée "d'un bon niveau", selon M. Bouzid.

L'équipe algérienne de l'épreuve du Trap, composée d'Ali Benali Mokhtar, Bouali Salaheddine et Abid Foued, a ajouté une médaille d'argent à la moisson algérienne, en terminant deuxième du concours, remporté par l'Egypte, dominatrice de ces 11es Championnats d'Afrique des nations du tir sportif.

La journée de samedi sera consacrée à la finale du Double qui enregistrera la participation des Algériens Ferrat Lounis et Ould Mokhtar Mokhtar, alors celle du 23 février marquera le début du concours Skeet, avec la participation de Ferrat Madjid et Younes Aïssaoui.

"Les athlètes qui ont pris part à ces quatre premières journées du rendez-vous n'ont pas démerité. Ils ont tout fait pour gagner des podiums. Certains ont réussi et d'autres ont échoué, mais dans l'ensemble, les performances réalisées sont appréciables et poussent les athlètes à continuer à travailler", a déclaré le président de la Fédération algérienne.



En revanche, la mission des seniors Belkacem Belhouchet et Zakaria Bakha (Trap) n'ont pas réussi à réaliser le minimum de qualification score (MQS) à savoir 112 points sur les 125 possibles, pour espérer participer aux circuits des championnats du Monde. Bakha a récolté 105 points, alors que Belkacem n'a pu faire mieux (103pts). L'Algérie prend part à ces Championnats d'Afrique, avec dix-neuf athlètes dont cinq dames, avec l'objectif de "ramener plusieurs médailles", selon la fédération.

Un second groupe d'athlètes a rallié le Caire jeudi, pour participer aux autres épreuves de ces championnats africains. Il est composé, entre autres, de quatre jeunes tireurs dont la tâche sera de se qualifier aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) prévus à Nanjing en Chine en mai prochain. Il s'agit de Chafik Boudaoud et Rania Tikarouchine, engagés au concours du carabine 10m air comprimé, et Hala Medjiah et Rachida Ben Salami, qui concourront au concours du pistolet 10m.

APS

BODYBUILDING

120 athlètes au concours qualificatif de la région Est à Sétif

Cent vingt (120) athlètes de plusieurs wilayas de l'est du pays ont pris part, vendredi à la Maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, au concours de la région Est de bodybuilding, qualificatif pour la phase finale du championnat national de la discipline.

Hani Gharbi, président du club omnisports sétifien Al Hadaf, organisateur de cette manifestation sportive a indiqué à l'APS que dix catégories de poids, entre 60 et 100 kg, sont concernées par cette compétition réservée aux seniors hommes.

Il a précisé que les trois premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour le championnat national prévu en mai prochain à Mila.

Cet événement, organisé pour la première fois dans la capitale des Hauts-Plateaux vise à découvrir et à prendre en charge des talents locaux en bodybuilding, a ajouté M. Gharbi.

Le concours, placé sous l'égide de la Fédération algérienne de bodybuilding et de power lifting (FABBPL), est ouvert aux athlètes culturistes évoluant dans des clubs sportifs.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

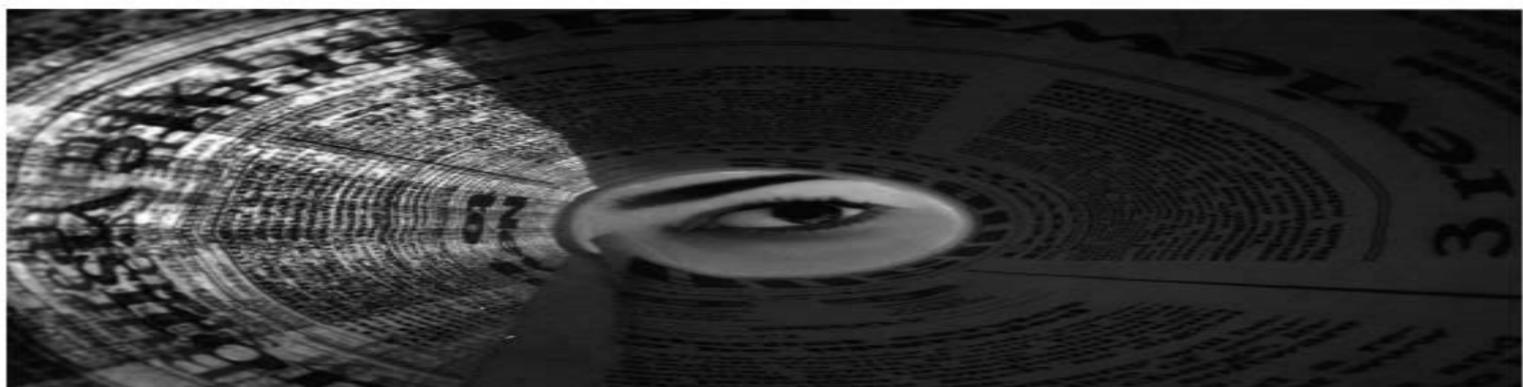
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Œufs cocotte



Ingrédients

1 poivron rouge
1 oignon
100 g de viande hachée
6 œufs
20 cl de crème liquide
2 c. à soupe d'huile
Beurre
Sel, poivre

Préparation

Peler et émincer très finement l'oignon. Laver, épépiner et émincer très finement le poivron. Faire chauffer l'huile dans une poêle et faire revenir l'oignon et le poivron 5 minutes en remuant. Ajouter la viande hachée, poursuivre la cuisson jusqu'à ce que la viande soit cuite. Retirer du feu, réserver. Préchauffer le four th 7/8 (220°). Beurrer six ramequins. Répartir la préparation oignon/viande/poivron dans le fond des ramequins. Verser la crème par-dessus et casser un œuf dans chaque ramequin. Saler et poivrer. Placer les ramequins dans un plat à four et verser de l'eau chaude à mi-hauteur des ramequins. Enfourner et faire cuire 5 à 6 minutes. Servir dès la sortie du four.

Biscuit à l'écorce d'agrumes



Ingrédients

20 cl de lait
50 g d'écorces de citron et d'orange confites
20 cl de crème fraîche
250 g d'anis en poudre
Cannelle
Muscade râpée
Girofle en poudre
150 g de sucre
20 g de levure en poudre
500 g de farine
1 noix de beurre

Préparation

Couper les fruits confits en petits cubes. Fouetter la crème et la mélanger avec l'anis, la cannelle, le girofle, la muscade, et le sucre en poudre. Ajouter ensuite la levure, la farine et le lait en mélangeant jusqu'à obtenir une pâte bien lisse. Incorporer alors les écorces de fruits. Verser ce mélange dans un moule à tourte beurré recouvert de papier sulfurisé. Faire cuire à four préalablement chauffé de 50 à 60 minutes à 180 ° C.

BIEN-ÊTRE

Les bienfaits de la méditation

Décrocher du quotidien, faire le vide dans notre esprit, mettre de côté pour un moment tout ce qui nous tracasse. Tentant? C'est ce que la méditation permet de faire. Et selon les spécialités, elle est excellente non seulement pour le moral, mais aussi pour la santé!

Qu'est-ce que la méditation

Elle repose sur un principe fort simple: mettre nos pensées en veilleuse par le biais de différentes techniques de concentration ou d'introspection, dans un but de relaxation, de sérénité et de bien-être général. En pratiquant la méditation, on prend peu à peu conscience de ce qui se passe en nous et autour de nous, sans jugement ni charge émotionnelle. «Méditer, c'est être totalement investi dans le moment présent, pas dans les réflexions passées ou futures. Au fond, c'est avoir conscience d'être, tout simplement».

Des effets tangibles

Selon les spécialistes qui se sont penchés sur les études réalisées sur les effets de la méditation, la majorité des recherches ont d'abord montré les effets positifs de la méditation sur le stress: diminution du rythme cardiaque, de la pression artérielle, du



taux de cortisol dans le sang (l'une des hormones du stress), de la température du corps et des tensions en général. Les sujets testés ont eu de meilleures réactions face aux agents stressants, une plus grande tolérance à la douleur (diminution des maux de tête, par exemple) et une amélioration de l'acuité visuelle ou du sommeil (meilleure qualité de sommeil, notamment). «En méditant, on apprend à relâcher notre corps et notre esprit».

Des changements notables

Des études américaines réalisées ces deux dernières années, révèlent qu'un programme de quelques semaines de méditation peut avoir des effets positifs et durables sur notre système immunitaire, notamment sur le développement d'anticorps, et tend à montrer également qu'elle peut ralentir les effets du vieillissement cérébral. Elle amènerait dans certaines zones du cerveau, notamment le cortex, des changements qui contribuent à ce ralentissement. Concrètement, cela se traduit entre autres par une amélioration de la tension artérielle, de la vision et de l'audition.

Un effet sur le plan psychologique

Enfin, plusieurs études ont également montré que la méditation peut avoir un effet sur le plan psychologique. Elle nous aide à développer notre concentration, notre créativité et notre intuition. Elle nous amène à être plus à l'écoute de ce que l'on ressent et de ce qui est bénéfique ou négatif pour nous. En s'exerçant à observer nos pensées sans les laisser nous envahir, on est moins portée à l'autocritique et on évite de se concentrer sur nos difficultés. Bref, on apprend à lâcher prise.

LIRE DES HISTOIRES AUX ENFANTS

ÇA DÉVELOPPE L'IMAGINATION



Souvenez-vous de ces émotions, de ces frissons et de ces éclats de rire, suscités par les histoires que nos aïeux nous racontaient lorsque, petit, nous savions encore nous étonner de tout. Maintenant, à votre tour, contez des histoires à votre enfant et regardez le vous écouter, les yeux grands ouverts et la mine béate. Il évolue avec délice dans cet univers fantastique, qu'il quittera bien assez tôt. Alors, tant qu'il est encore temps, offrez-lui donc, et sans modération, ce rêve et cette magie qui lui sont nécessaires.

Une imagination stimulée

Contez des histoires anciennes à votre bout de chou stimulera son imagination. A chaque instant, l'enfant peut prendre part à l'histoire, poser des questions. Et lorsque c'est à lui de se figurer la vilaine sorcière ou la belle princesse, toutes ses facultés entrent en jeu. En sollicitant l'imagination de votre enfant, vous lui

transmettez évidemment l'amour pour la lecture, mais lui montrerez aussi le chemin de la créativité et de la sensibilité, qui l'aidera à avancer.

Une invitation aux confidences

"Écouter le récit de situations vécues par des personnages fictifs peut renvoyer l'enfant à ses propres expériences. En effet, au-delà d'un effet stimulant, les histoires, selon les spécialistes permettent aux enfants d'extérioriser certaines angoisses en les dédramatisant. La petite tortue est malheureuse à l'école parce que personne ne lui parle ? Il vous confiera peut-être que, comme elle, il a du mal à aller vers ses camarades. Lire et conter des histoires à ses enfants, c'est donc aussi en profiter pour nouer un dialogue sur des sujets parfois délicats à aborder.

Trucs et astuces

Eviter de ronger les stylos



Votre enfant ronge son stylo, pour éviter cela, enduisez chaque bout de stylo d'une couche de vernis incolore. Succès garanti.

Fabrication de pâte à modeler maison

Mélangez 1 verre de farine, 1/2 verre de sel fin et 1/2 verre de maïzena, un verre d'eau, 2 c. à soupe d'huile et



quelques gouttes de colorant alimentaire. Mélangez le tout, et faites chauffer doucement dans une casserole sans cesser de tourner. Lorsque la pâte devient difficile à mélanger, elle est cuite.

Moucher son enfant



Si vous n'arrivez pas à faire moucher correctement votre enfant faites-lui respirer une très petite quantité de poivre ou de moutarde.

Panne de feutre



Le feutre de votre enfant n'écrit plus et c'est sa couleur préférée. Ne le jetez pas tout de suite, mais essayez plutôt de mettre du vinaigre à l'intérieur.

Page animée par
Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°1670

embrouillai	résider	statuifié	encore	bramera	poussan-	soustrait
bloqueront	sorcellerie	lutte	déshé- frerage	beux des exploits sportifs	bes	en tenue d'Eye
porteur					voie urbaine jeunes étudiants	
stagner				arme de poisson note de olé		façon- nées
pouffera		hardes- se				débâ- tante
signe de notée		parodie	débris		devins téméraire atome noctif	
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	déquer- niront		argile rouge		degré musical petit navire
absurde la part de phaon			indium auleho	échouais	fil de lars rien	
fruit à huile		classé			emploi théâtral unités de solide	
vedette		sultant	réinstal- les (te) beaux nationaux		note de fin terre ferme	corps céleste
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes sacrées voies d'accès			sicle de société vouit
dire bourrier passant par				trans- sas	ennulera	
		feras du tort		mauvaise odeur	délassé	sainte de l'agenda licite
occurrences	demeur- rés	luste			garrotter arène de catcheur	
rétro- grades		souhaites				disposé
rénu		union eu- ropéenne		art du papier plié brachée		pareil mais raocourot
étalle de mer		posture de coq			discours inutile	

SUDOKU	N°1669	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

2	6						8		1	3	4	9	6	2	7	8	5	I D E U S D R ALLEGRESSE ETE LIBERTAIRES C RUMINER TAPOTA MINERALE ALES GITE ANA ATELE NERF GIFLES R FAR AVEN OR FA TARSE ECRASAI RISSETTE AS PIS O FUITES BON ANCRERAS PARER HEU ITALIE E TRANSIE BASSIN UREES LACE NI PAGE SAUTERONT DESSUS TRAVEE DER TESTE SA N ARA URNE LOT BRIEFER TUYERE UT FRAC ESSES	
		4		2			1	7	8	5	9	4	7	1	3	6	2		
1		5		7	9		2	6	2	6	7	8	5	3	9	4	1		
			5				9	1	5	4	3	6	1	8	2	9	7		
				9			6	3	2	6	7	1	2	9	4	8	5		3
		9		4				5	9	2	8	7	3	5	4	1	6		
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9		
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4		
5				8			6	4	4	9	5	1	2	7	6	3	8		

EXCÉDENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE DURANT LE MOIS DE JANVIER

Une hausse estimée à 1,2 milliard de dollars

L'Algérie a réalisé en janvier 2014 un excédent commercial de 1,2 milliard de dollars (md usd) contre 1,08 milliard usd le même mois en 2013, en hausse de 11,17%, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

PAR RIAD EL HADI

Les exportations ont atteint 5,51 mds usd en janvier dernier contre 5,77 mds usd à la même période en 2012, en baisse de 4,45%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 4,31 mds usd en janvier 2014 contre 4,69 mds usd en janvier 2013, en baisse également de 8,06%, précisent les chiffres provisoires du Cnis.

Ces données ont permis d'enregistrer un taux de couverture des importations par les exportations de 128% pour janvier dernier contre 123% durant la même période 2013. Les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 94,22% du volume global des expéditions à l'international, soit 5,19 mds usd en janvier dernier contre 5,54 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une diminution de 6,14%.

Tandis que les exportations hors hydrocarbures, demeurent "faibles", avec 5,78%



du volume global des exportations, en dépit d'une augmentation de 35% en passant de 236 à 319 millions usd, ajoute le Cnis. Cette amélioration des exportations hors hydrocarbures en janvier dernier a été tirée notamment par les exportations du groupe demi produits qui ont totalisé 281 millions usd, en hausse de près de 65,3%, les biens alimentaires avec 28 millions usd et les produits bruts avec 9 millions usd. Pour la structure des importations, plusieurs groupes ont enregistré des baisses, les plus remarquables ont concerné les groupes "énergie et lubrifiants" qui ont totalisé 124 millions usd, en baisse de près de 74%, les biens de consommation non alimentaires 736 millions usd (-21,2%) et enfin les produits bruts avec

168 millions usd (-7,18%). Les autres groupes de la structure des importations, quant à eux, ont connu des hausses, la plus "remarquable" a concerné celui des produits alimentaires avec un total de 982 millions usd (+14,19%), les biens d'équipements agricoles avec 49 millions usd (+13,95%) et enfin les biens d'équipements industriels avec 1,36 md usd (4,05%).

Durant janvier 2014, les six principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne avec 774 millions usd, la France (690 millions), l'Italie (522 millions), les Pays-Bas (475 millions), la Grande Bretagne (430 millions) et enfin le Canada avec 382 millions.

Quant aux fournisseurs, la Chine a été

en tête avec 589 millions usd, suivie de la France (573 millions), l'Espagne (377 millions), l'Italie (370 millions), l'Allemagne (295 millions) et les Etats Unis d'Amérique (149 millions).

Durant 2013, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 11,06 mds usd contre 21,49 mds usd en 2012, en baisse de 48,51%. Ce recul est dû à une hausse de près de 8,9% des importations et une baisse également de (8,28%) des exportations. En effet, les exportations ont atteint près de 65,92 mds usd, contre 71,86 mds usd en 2012, en recul de 8,28%. Quant aux importations, elles se sont établies à 54,85 mds usd, contre 50,37 mds usd en 2012, accusant ainsi une hausse de 8,89%. R. E.

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION À ADRAR

Six morts et 5 blessés

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 5 autres ont été blessées dans trois accidents distincts de circulation survenus le week-end, sur le territoire de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile (PC) de la wilaya. L'un de ces accidents est survenu dans la nuit de vendredi à samedi sur la RN-6, au niveau du Ksar Aâbani, commune de Tamest. Une collision de deux véhicules, l'un touristique et l'autre utilitaire, a entraîné la mort sur le coup de 3 personnes, un nonagénaire et deux enfants de moins d'un an, et faisant 3 blessés, a signalé la PC. Le second accident s'est produit, dans la nuit de jeudi à vendredi au niveau de Ksar Akis, dans la même commune. Le renversement d'un véhicule utilitaire a causé la mort de deux femmes (35 et 59 ans), qui ont succombé à leurs graves blessures après leur transfert à la polyclinique de Zaouiet Kounta, a-t-on ajouté.

Une octogénaire a été également tuée ce week-end, dans la commune de Tissabit (Nord d'Adrar), après avoir été percutée par un camion, ont indiqué les services de la PC d'Adrar. R.N.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Les réclamations portent sur le marché des véhicules

RIAD EL HADI

Les réclamations adressées par les consommateurs aux associations de protection du consommateur en 2013 ont concerné essentiellement la commercialisation des véhicules neufs, indiquent samedi des associations de consommateurs. L'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a enregistré durant l'année 2013, un peu plus de 700 réclamations dont 80% étaient contre des concessionnaires automobiles. Plus de 200 autres consommateurs ont fait appel à la Fédération algérienne des consommateurs (FAB) pour des réclamations relatives au

marché de l'automobile. Parmi les motifs de ces plaintes figurent les retards de livraison, des problèmes techniques constatés sur les véhicules achetés, soulignent les présidents des deux associations. "Durant l'année 2013, l'Association a recensé 22 infractions dans la vente de véhicules neufs", a précisé à l'APS Mustapha Zebdi, président de l'APOCE ajoutant qu'une grande partie de ces plaintes ont été traitées à l'amiable. Cependant, le président de la FAB, Zaki Hariz estime, de son côté que la situation des associations de protection du consommateur reste "déplorable" en Algérie, faute de moyens humains et financiers. Les deux associations plaident ainsi pour le renforcement du mouvement

consommateur pour lui permettre de répondre aux attentes des consommateurs et assurer une meilleure protection de leurs droits. Selon le ministère du Commerce, les subventions accordées annuellement aux associations de protection des consommateurs entre 2003 et 2009 étaient de 10 millions DA.

Elles sont passées à 30 millions DA en 2010. Entre 2012 et 2013, 17 associations activant à l'échelle nationale ont bénéficié d'une subvention de 25 millions de DA. La première association de défense des droits des consommateurs avait été créée au début des années 1990. R. E.

ACTIVITÉS DE LA COUR D'ALGER POUR 2013

9529 affaires civiles et 25.465 criminelles traitées

La cour d'Alger a traité 9529 affaires civiles et 25.465 autres criminelles et tranché respectivement 78% et 86% de ces affaires. Le tribunal criminel d'Alger a traité lors des deux dernières sessions (2013), 627 affaires et tranché 333 affaires, soit 53,11%.

190 individus en détention provisoire ont été recensés jusqu'à février 2014 au niveau de la compétence territoriale de la cour d'Alger. Concernant le pôle pénal du

tribunal de Sidi M'hamed à Alger dont l'activité a débuté en 2008 et qui englobe 9 cours, l'instruction dans 175 affaires a été finalisée (au niveau des quatre chambres d'instruction) jusqu'en 2014. 49 affaires sont toujours en cours d'instruction au niveau des chambre avec 106 inculpés en détention provisoire pour différents chefs d'accusation. Le pôle pénal du tribunal de Sidi M'hamed, a tranché 44 affaires dont des affaires relatives au terrorisme, à la

drogue et à la corruption. La compétence territoriale de la cour d'Alger s'étend sur 8 circonscriptions administratives, soit 33 communes sur 57. Elle est composée de cinq salles d'audiences.

Concernant les ressources humaines, la cour compte 79 magistrats de siège et 13 autres relevant du parquet général et un (1) juge d'application des peines, outre les effectifs du greffe et des corps communs estimés à 210 fonctionnaires. R.N.

AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus ambitieux. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashs. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fournier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les « Cinq Terres » sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karey est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Cheryl Cole

la belle serait-elle Radine ?

Cheryl Cole doit 86.000 euros à son garde du corps, elle affirme que cette somme fait partie de celle que X Factor lui doit alors que c'est elle qui a engagé le garde du corps...

Lady Gaga

elle déclenche une émeute à New York

Lady Gaga a été photographiée sur Madison Avenue, alors qu'elle se promenait entourée de son personnel et de dizaines de fans, qui se sont rapidement transformés en centaines.



Kelly Clarkson

elle se marie avec Brandon Blackstock
Kelly Clarkson a déclaré qu'elle venait d'accepter la demande en mariage de son petit-ami Brandon Blackstock. En effet elle a annoncé à tous ses fans via Twitter : "JE SUIS FIANCEE !"



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

21^e SESSION DE LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Algérie, chef de file des pays africains lors de la COP 21 prévue en 2015

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemâa, a indiqué, à Oran que l'Algérie sera le chef de file des pays africains lors de la 21^{ème} session de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21), prévue à Paris en décembre 2015.

"L'Algérie sera le chef de file des pays africains lors de la 21^{ème} session de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), prévue à Paris en Décembre 2015" a déclaré à l'APS, Mme Boudjemâa, à la veille de l'ouverture de la Conférence africaine sur l'économie verte. Sur l'importance de cette conférence, qui réunira à Oran, une trentaine de ministres africains en plus de représentants d'organisations et institutions internationales, la ministre a souligné que cette rencontre per-

mettra de discuter des problèmes de l'environnement, de l'économie verte, de l'économie circulaire, de l'efficacité énergétique, de la lutte contre la pauvreté et bien d'autres thèmes encore. "Cette conférence nous permettra, nous pays africains, de définir une même vision et d'adopter une même position concernant les questions de la protection de l'environnement et de l'économie verte", a expliqué Mme Boudjemâa, qui a souligné la divergence de vues entre les pays occidentaux et les pays en développement, rapporte l'APS. "Si pour les Occidentaux, l'économie verte signifie une économie sobre en carbone, pour nous pays africains, il s'agit surtout de développement, de croissance, d'investissements, d'emplois, d'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation et l'éradication de la pauvreté", a-t-elle dit. La cérémonie d'ouverture de la Conférence africaine sur l'économie verte sera présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Les participants traiteront de trois thèmes : "Economie verte et enjeux sociaux", "Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique" et enfin, "L'économie verte et les moyens de mise en œuvre". Une déclaration d'Oran sera adoptée dimanche à la clôture des travaux.

IL A ÉTÉ DÉCOUVERT À OULED DJELLAL (BISKRA)

Atelier clandestin de fabrication de munitions



Un atelier clandestin pour la fabrication de munitions destinées aux armes de chasse et la réparation de fusils de chasse a été découvert vendredi à Ouled Djellal (Biskra) par les éléments de la sûreté de wilaya qui ont saisi plusieurs équipements et arrêté deux individus impliqués dans cette affaire, rapporte ce corps constitué. Selon la même source, les policiers ont agi sur la base de renseignements faisant état de la présence de cet atelier dans un domicile à Oued Djellal, une ville située à 98 km au sud de Biskra, où les deux personnes arrêtées, le père de 54 ans et son fils de 30 ans, fai-

saient mine de s'adonner à un commerce de pièces de rechange pour véhicules. Les éléments de la sûreté de wilaya ont découvert dans cet atelier, après perquisition, cinq armes de catégorie 5 (des fusils de chasse), une paire de jumelles, 10 armes blanches, 5 kg de poudre, 400 cartouches prêtes à l'utilisation, 200 cartouches vides, 200 capsules, plusieurs cartouchières, des habits de chasse et des outils servant à la fabrication des cartouches et à la réparation d'armes. Les services de la sûreté de wilaya ont fait savoir que le dossier relatif à cette affaire qui est en cours de finalisation, sera prochainement transmis à la justice.

CONSERVATION DES FORÊTS

Des gazelles de cuvier aperçues au sud-ouest de Chlef



Plusieurs gazelles de cuvier ont été aperçues, le mois de janvier dernier, dans la région de Gueraba au sud-ouest de la localité de Ouled ben Abdelkader, dans la wilaya de Chlef selon la Conservation des forêts. Ce mammifère, une espèce rare dans les régions du nord du pays, a été signalé pour la première fois dans la région en 2007 avant de disparaître puis réapparaître de nouveau en 2012, a indiqué M. Mesdour Djilali, chef de service de la flore et de la faune à la conservation des forêts. Cet animal proviendrait probablement de la région du nord de la wilaya de Tiaret et s'est faufilé dans la wilaya de Chlef à travers Djebel "Karoun" via le couloir forestier Tissemsilt-Relizane, limitrophe de Chlef, a-t-il précisé. Le 08 janvier dernier un groupe de gazelles constitué de quinze individus a été aperçu et filmé par les gardes-forestiers dans la même région de Gueraba au Sud-ouest de Ouled ben Abdelkader, a indiqué le responsable, qui

explique cette présence par la nature et la quiétude des lieux. Considéré comme une espèce rare, ce mammifère de la famille des bovidés évolue en petits groupes de trois à cinq individus et parfois jusqu'à huit individus. Les zones de montagne et les plateaux désertiques pierreux constituent le milieu naturel le plus favorable de la gazelle de cuvier appelée également la gazelle de "montagne", a fait observer la même source. D'un poids variant entre 15 et 35 kg et d'une longueur de 95 à 115 cm au garrot et d'une hauteur de 60 à 70 cm, ce mammifère fait partie des animaux non domestiques protégés par la loi 04/07 du 14 août 2004 relative à la chasse des animaux non domestiques et le décret exécutif 83/509 du 20.08.1983 portant protection des espèces animales non domestiques. Dans ce cadre, le centre cynégétique de Tlemcen s'est vu confier par la Direction générale des forêts (DGF) le dossier en vue de prendre en charge et de réhabiliter ce mammifère dans la région.

IL SÉQUESTRAIT SA FAMILLE ET LA MENAÇAIT D'UN COUTEAU

L'individu placé dans un centre psychiatrique

Un individu qui séquestrait sa famille dans le domicile familial, dans une cité de la banlieue de Tizi-Ouzou, a été interpellé au courant de cette semaine par les éléments de police de la 5^{ème} sûreté urbaine, indique vendredi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. "La police a été alertée par deux citoyens qui ont signalé la séquestration d'une famille par un de ses membres qui, armé d'un couteau et d'une barre de fer, menaçait d'attenter à leur intégrité physique", précise la même source. Arrivés sur les lieux, et après avoir localisé le logement en

question, les policiers ont tenté d'engager des discussions avec le mis en cause, qui, très agité, a refusé tout contact ce qui a amené les policiers à intervenir. "Pendant que des policiers s'occupaient à détourner l'attention de cet individu, le maintenant ainsi juste derrière la porte, d'autres éléments de la police, ont investi le logement par le balcon et réussi à maîtriser l'agresseur au niveau du couloir et à libérer sa famille saine et sauve", ajoute-t-on. L'individu neutralisé qui souffre de troubles mentaux a été admis à l'établissement hospitalier spécialisé Fernane-Hannafi de Oued-Aïssi.

INCENDIE AU CHU MUSTAPHA-BACHA D'ALGER

Aucune victime

Un incendie s'est déclaré vendredi au sous-sol d'un service de traitement de maladies infantiles au CHU Mustapha-Bacha à Alger, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'incendie, qui s'est déclaré dans le sous-sol du bâtiment abritant le service de chirurgie infantile (CCI), a partiellement détruit les archives de ce service, a indiqué le lieutenant Sofiane Bakhti, responsable de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Le sinistre, qui s'est déclaré à 16h30 vendredi, a été "éteint rapidement", et n'a pas occasionné "de pertes humaines".